LE PLUS BAS NIVEAU ATTEINT DEPUIS 1933

LE DOLLAR TOMBE À 82.51 CENTS

page B 1

BASEBALL: PROPRIOS ET JOUEURS NÉGOCIENT SOUS LA LOI DU SILENCE

page 4

Kenneth Moffett, négociateur fédéral

TABLOÏD SPORTS

LES ALOUETTES METTENT LA MAIN SUR LOU CLARE

page 2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents MONTRÉAL, MARDI 21 JUILLET 1981, 97e ANNÉE, no 172, 66 PAGES, 4 CAHIERS

0.30

hypermarché
met de la personnalité dans votre panier.
Square Décarie et Centre 2000, Laval

APPEL À LA RÉCONCILIATION

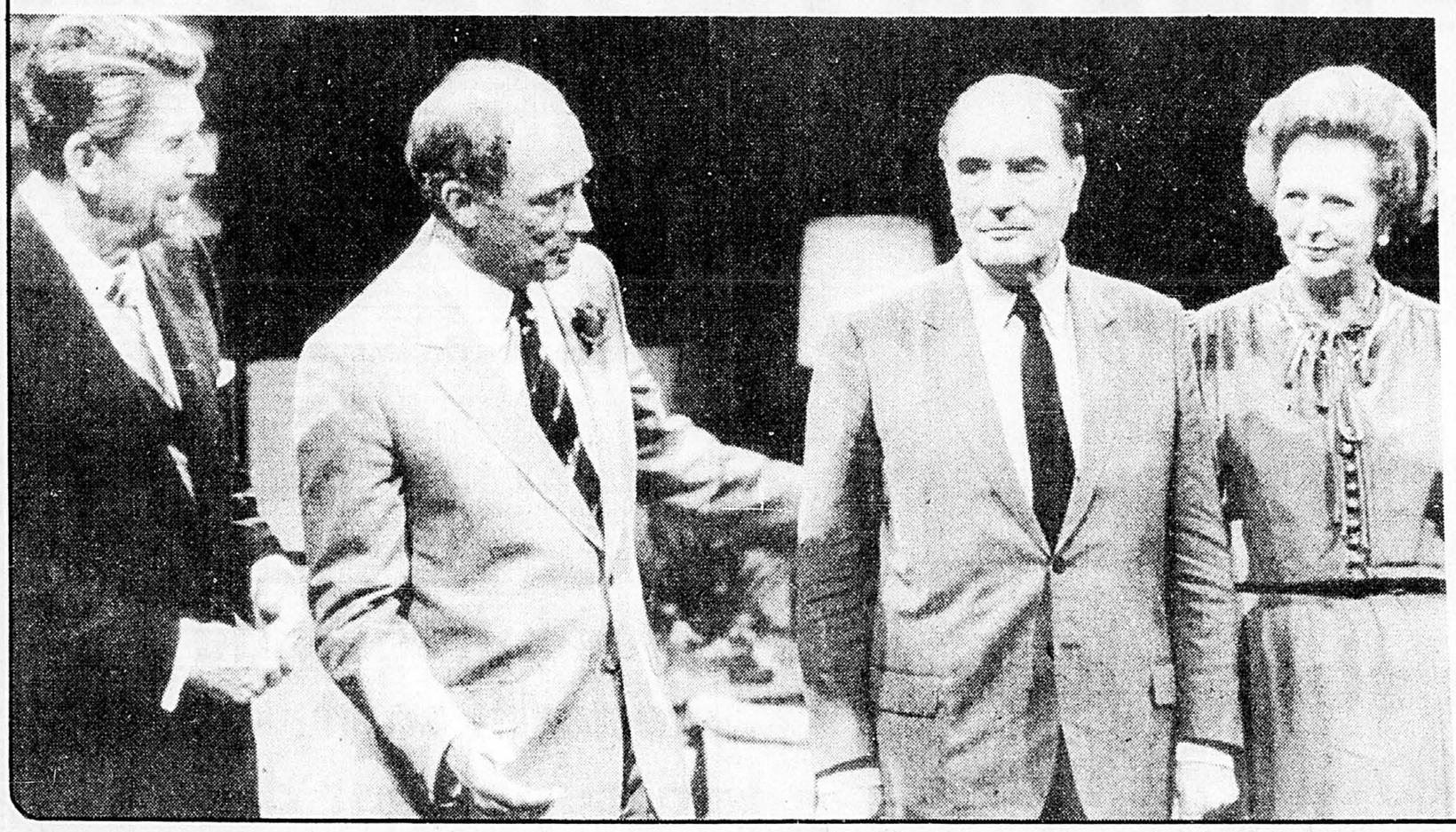

Les «Sept» réclament la fin des hostilités au Moyen-Orient

L'axe Reagan-Thatcher bloque la relance du dialogue Nord-Sud

pages A 8, A 9 et A 10

Quatre des «grands» prennent place pour la photo traditionnelle du Sommet, qu'on appelle volontiers «la photo de famille».

L'AGRESSEUR DU PAPE

ALI AGCA S'EN PREND À SES JUGES

page A 3

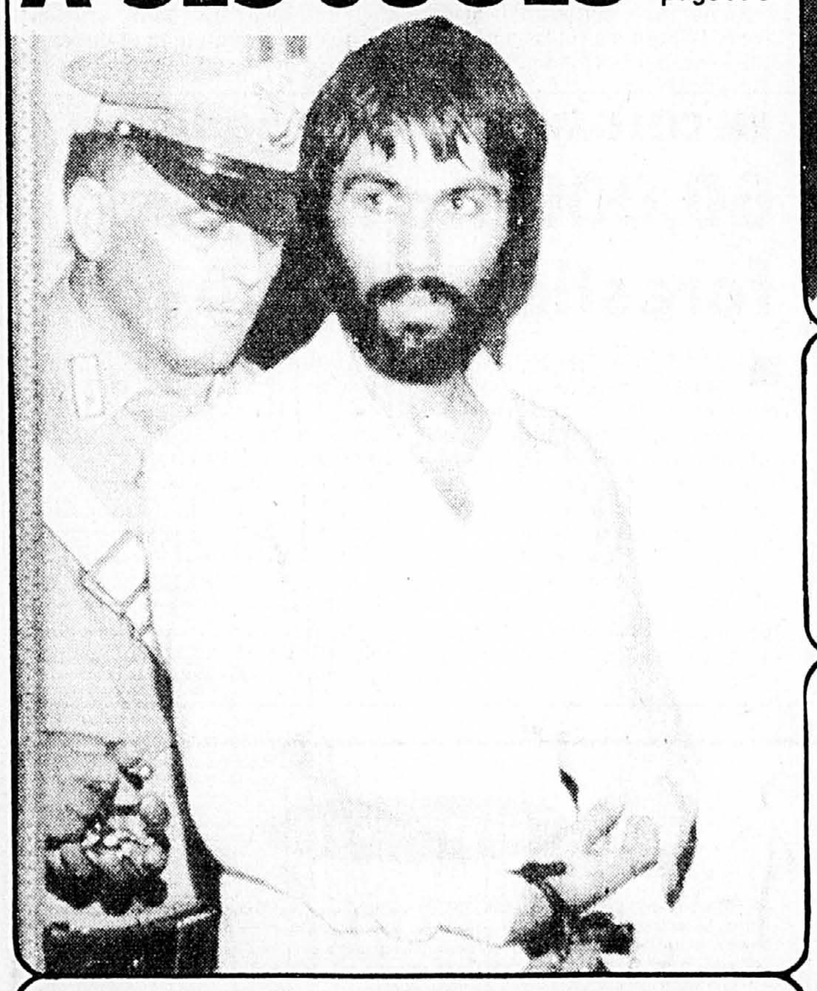

LA GUERRE AU LIBAN

REAGAN S'ATTEND À UN CESSEZ-LE-FEU

mais Arafat déclare les Palestiniens «en état de guerre contre Israël»

page B 8

ÉDITO

HAUSSE DES BILLETS DE MÉTRO ET D'AUTOBUS

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 4 à C 7
Arts et spectacles
—Informations: A 11, A 12
Carrières et professions: B 7
Décès, naissances, etc.: C 8
Économie: B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? C 4
FEUILLETON: Shogun: C 5
Horoscope: C 6
Le monde: B 8
Météo: A 2
Mot croisés: B 11
Mot Mystère: B 11
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
—Horaires: 20, 21
—Télévision: 21
Bandes dessinées: 22
Contact: 11 à 17
Mots croisés: 22
Quoi faire aujourd'hui: 20

MODE

MARIELLE FLEURY:

Les femmes dessinent pour les autres femmes des vêtements plus pratiques

page C 1

photo Pierre McCann, LA PRESSE

OPÉRATION 10,000 LOGEMENTS

RETOUR EN VILLE DES BANLIEUSARDS

page A 5

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.
Un réseau complet et efficace de BUREAUX IMMOBILIERS
SERVICES FINANCIERS SUR MESURE
PLACE VILLE-MARIE/861-1681
CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW/695-5230
SHERBROOKE/565-1933

MAL PROTÉGÉ CONTRE VOL ET RADIATION

Greenpeace: de l'uranium illégal transiterait par le port de Montréal

■ TORONTO (PC) — La fondation Greenpeace affirmait hier que des matières radioactives sont souvent convoyées par camion à travers la ville de Montréal et entreposées dans des conditions inadéquates sur les quais de la Métropole, de Halifax et de Saint-Jean.

L'organisme affirmait également que du gaz d'uranium hexafluoré est entreposé dans ces ports, sans surveillance adéquate, ce qui pourrait ouvrir la porte à un acte de sabotage. En plus, de dire Greenpeace, aucun détecteur de radiations n'est disponible aux endroits où ces matériaux radioactifs sont manipulés.

La fondation a de plus accusé la société Eldorado Nuclear d'ignorer un décret des Nations-Unis en transformant illégalement de l'uranium provenant de la Namibie pour l'exporter vers le Japon.

L'organisation précise que le minerai — prélevé par la Rio Tinto Zinc en vertu d'une licence du gouvernement sud-africain — est transformé à Port Hope, en Ontario, malgré un décret publié en 1974 par l'ONU interdisant les opérations minières dirigées par des multinationales en Namibie sous licence sud-africaine.

Greenpeace rappelle que la Cour internationale de La Haye en 1950, reconnaissait que l'Afrique du Sud occupait illégalement la Namibie et que le Canada avait entériné le jugement. Selon l'organisme, un porte-parole du ministère canadien des Affaires extérieures, Paul Lapointe, a admis que le Canada ne reconnait pas à l'Afrique du Sud le droit d'émettre des licences d'exploitation minière en Namibie.

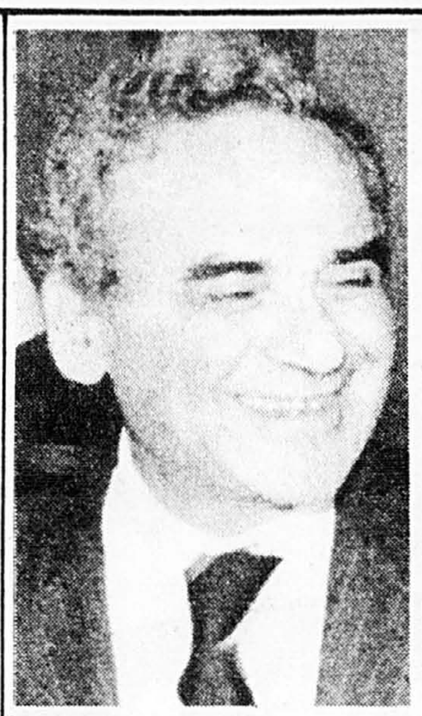

téléphoto CP

Le médiateur Gold

LA GRÈVE DES POSTES ENTRE DANS SA 22e JOURNÉE

Gold a soumis un projet de propositions

■ OTTAWA (d'après UPC et PC) — Les négociateurs du syndicat et du gouvernement ont revu hier le projet de propositions qui, souhaite le médiateur Alan Gold, pourrait résoudre le conflit et mettre un terme à la grève de près d'un mois des quelque 23,000 postiers à travers le Canada.

«Nous travaillons tous les sujets qui sont nécessaires et importants» a déclaré le juge Gold au cours d'une pause dans les pourparlers entre les négociateurs du Conseil du Trésor et ceux du syndicat, Jean-Claude Parrot, a refusé d'émettre tout commentaire sur les discussions en déclarant: «Je ne pense pas que quelque commentaire soit utile à ce moment-ci».

Par ailleurs, le juge en chef de la Cour provinciale du Québec a également refusé de donner des détails sur ses propositions. «Nous espérons que ces propositions pourront satisfaire les demandes des deux parties, mais aussi les exigences légales compte tenu des circonstances spéciales qui forment la toile de fond des problèmes que nous devons résoudre.»

Le médiateur engagé par le gouvernement s'est dit satisfait des plus de 25 heures de discussions qu'il a eues avec les deux parties. Il n'a toutefois pas voulu anticiper les résultats de ces pourparlers: «Il y a un bon esprit de collaboration mais ne me demandez pas ce qui va arriver ou ce qui pourrait arriver quand ça va aboutir».

Le ministre responsable des Postes, M. André Ouellet a par ailleurs répété que le gouvernement ne mettrait pas fin à cette grève par une loi spéciale. Le président Parrot avait souligné que les 23 000 postiers défieraient une telle loi.

Les membres du Syndicat canadien des postiers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1980 et ont débrayé le 29 juin dernier à minuit. Leurs revendications sont les suivantes: 17 semaines de congé de maternité payé, quatre semaines de vacances annuelles au bout de cinq ans de service, de meilleures primes de quart, le droit de refuser d'exécuter un travail dangereux, un douzième jour férié chaque année et une réforme du système de sécurité télévisée aux Postes.

La grève des Postes en bref

La grève épargne les zones semi-urbaines

■ Les «postillons» qui parcourent les routes rurales et le personnel des bureaux de postes de Val-Bélair, Saint-Émile, Lac-Beauport, Lac-Saint-Charles et d'une dizaine de municipalités de la région immédiate de la Vieille Capitale continuent d'effectuer le tri et la distribution du courrier pour environ 10 pour cent de la population totale de la région, en dépit de la grève des postiers. Le personnel de ces bureaux de postes est affilié à l'Association canadienne des maîtres de postes et adjoints. Cette unité syndicale n'est pas visée par les négociations actuellement en cours et ses membres n'ont pas été mis à pied pour la durée du conflit, comme c'est le cas pour les facteurs, entre autres. Cette situation n'est d'ailleurs pas unique à la région de Québec puisque la distribution du courrier est maintenue de la même façon dans toutes les zones semi-urbaines du pays actuellement, semble-t-il.

Problèmes de langues

■ Les citoyens désireux de porter plainte ou de réclamer des renseignements touchant la loi sur les langues officielles sont invités à joindre le Bureau du commissaire aux langues officielles par le biais du téléphone. Il n'est que de signaler le code régional 613, à Ottawa, et de composer 996-6368 pour obtenir les renseignements désirés. Le bureau espère ainsi suppléer aux désagréments entraînés par la grève des Postes et mieux servir les personnes aux prises avec un problème touchant aux langues.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

60,000 travailleurs forestiers en grève

■ VANCOUVER (PC) — Les 60,000 travailleurs syndiqués de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique sont maintenant tous en grève, depuis le débrayage, hier, des membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier.

Ces derniers ont quitté le travail, comme prévu, aux papeteries Eurocan, à Kitimat; Western Forest Products, à Port Alice; et Crown Zellerbach, à Elk Falls.

Ils ont rejoint sur les piquets de grève les membres du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique et des Travailleurs des pâtes, des papiers et du bois du Canada.

Entre-temps, la Commission des relations de travail de la province a continué l'étude d'une requête de l'Association des relations de travail de la construction, demandant la levée des piquets de grève autour des papeteries en construction.

À VOTRE TOUR DE JOUER LES VEDETTES À LOS ANGELES!

Prise deux: on coupe les prix pour toute la famille.

Air Canada et votre agent de voyage vous proposent ces plans vedettes à Los Angeles.

5 jours de Fiesta
à compter de
159$ par personne
du 12 septembre au 11 décembre
4 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double
179$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

8 jours de Fiesta
à compter de
209$ par personne
du 12 septembre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Sandman Inn
occupation double
249$ par personne
du 29 juillet au 5 septembre

La Fiesta comprend la correspondance entre l'aéroport et l'hôtel, la navette complémentaire entre l'hôtel et Disneyland avec entrée gratuite pour 2 jours et un livret donnant droit à 15 attractions. Aussi, un livre d'escomptes et le guide "The What, Where and When guide in California". Taxes comprises.

6 jours Sans Souci
à compter de
419$ US
par personne tout compris
du 1er octobre au 11 décembre
5 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double
439$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

8 jours Sans Souci
à compter de
529$ US
par personne tout compris
du 1er octobre au 11 décembre
7 nuits à l'hôtel Figueroa
occupation double
549$ US par personne tout compris
du 29 juillet au 30 septembre

Le séjour **Sans Souci** comprend logement, repas, excursions, divertissements, frais de service et taxe d'hôtel ainsi qu'une voiture de location sans limite de kilométrage. Tout cela, sans frais additionnels.

Ce tarif mérite un Oscar
LOS ANGELES
à compter de
du 29 juillet au 11 décembre
399$
Enfant: **319$**

Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance, le paiement final effectué 7 jours après la réservation et pas moins de 14 jours avant le départ. Les sièges sont limités et le tarif est en vigueur sur certains vols seulement. Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le départ, séjour maximum de 30 jours (dernier retour le 11 décembre). Frais de 30$ pour annulation ou changement de réservation. Le tarif pour enfants s'applique aux enfants de 2 à 11 ans accompagnés par un adulte.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA
Toute notre équipe vous souhaite de bonnes vacances!

LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 - 7 - 2

AUJOURD'HUI
Minimum: 12 Maximum: 26
Nuageux, avec éclaircies et averses

DEMAIN
Ensoleillé, pass. nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		15	Nuageux, averses	Ensol., pass. nuageux
Outaouais		26	Nuageux, éclaircies, averses	Ensol., pass. nuageux
Laurentides		24	Nuageux, éclaircies, averses	Ensol., pass. nuageux
Cantons de l'Est		26	Nuageux, averses	Ensol., pass. nuageux
Mauricie		24	Nuageux, averses, orages	Ensol., pass. nuageux
Québec		24	Nuageux, averses, orages	Ensol., pass. nuageux
Lac-Saint-Jean		18	Nuageux, averses, orages	Ensol., pass. nuageux
Rimouski		24	Averses, poss. orages	Dégagement
Gaspésie		24	Averses, poss. orages	Dégagement
Baie-Comeau		22	Averses, poss. orages	Dégagement
Sept-Iles		22	Averses, poss. orages	Dégagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	12	20
Alberta	Averses	Edmonton	10	25
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	15	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	14	27
Ontario	Part. nuageux	Toronto	17	27
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	18	28
Nouvelle-Écosse	Averses	Halifax	18	26
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	18	27
Terre-Neuve	Part. nuageux	Saint-Jean	14	24

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	26	Miami	25	33	Pittsburgh	22	30
Buffalo	21	30	New York	23	31	San Francisco	9	21
Chicago	13	26	Nlle-Orléans	25	35	Washington	27	35

vers les capitales

Amsterdam	15	21	Hong Kong	27	31	Oslo	14	22
Athènes	25	35	Le Caire	22	35	Paris	15	21
Berlin	9	14	Lisbonne			Rome	18	23
Bruxelles	14	20	Londres	16	24	Séoul	24	32
Buenos Aires	0	11	Madrid	14	28	Stockholm	14	17
Copenhague	14	19	Moscou	18	28	Tokyo	27	32
Genève	13	16	Mexico	12	25	Vienne	12	14

vers les plages

Acapulco	24	34	Bermudes	26	30	San Juan	28	33
Barbade	24	34	Nassau	21	33	Trinidad		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

Gina Lollobrigida à Montréal, il y a deux ans

Lollobrigida présidera le Festival des films du monde

Gina Lollobrigida présidera le jury au cinquième Festival des films du monde qui se déroulera à Montréal du 20 au 30 août. C'est ce qu'a annoncé hier le directeur du Festival, M. Serge Losique.

Outre l'actrice italienne, les autres membres du jury seront: le critique et chroniqueur américain Rex Reed; le réalisateur québécois Gilles Carle; Louis Garcia Berlanga, l'un des réalisateurs espagnols les mieux connus; et le critique du cinéma Les Wedman, de Vancouver.

M. Losique a précisé que les noms de deux autres membres du jury seraient annoncés plus tard.

C'est la première fois que Mme Lollobrigida fera partie du jury d'un festival en Amérique du Nord. Elle avait fait une brève visite à Montréal pour présider la remise des prix au Festival des films du monde, il y a deux ans.

Gilles Carles est l'un des réalisateurs canadiens les plus prolifiques. Son dernier long métrage, «La Famille Plouffe», a été projeté à Cannes, de même que quatre autres de ses productions récentes.

Quant au réalisateur espagnol Luis Garcia Berlanga, sa production était représentée au Festival du film de Montréal en 1978 par «La Escopeta nacional» («La Chasse aux perdreaux»).

49 morts dans un écrasement

MOGADISCIO, Somalie (UPI-AP) — Un bimoteur des lignes aériennes de Somalie s'est écrasé en flammes, hier, près de Mogadiscio, causant la mort des 49 personnes à bord.

Un porte-parole de l'agence internationale d'aide aux réfugiés, World Vision, a annoncé qu'au moins un volontaire étranger était à bord et qu'il «y en avait certainement plusieurs autres».

Les autorités somaliennes n'ont pu déterminer les raisons de l'écrasement du Fokker Friendship F-27, un bimoteur turbopropulsé datant de la fin des années 50.

L'appareil, comportant un équipage de cinq personnes et 44 passagers, avait pris son envol pour se rendre à Hargeisa, à 550 milles au nord de Mogadiscio, quand il s'est écrasé à 22 milles de la piste d'envol.

L'avion avait pris un premier envol plus tôt mais était revenu en piste pour des réparations d'urgence qui n'ont pas été précisées. C'est à son second départ, qu'il s'est écrasé.

Enragé, Ali Agca accuse ses geôliers de l'avoir torturé

ROME (AP) — Le terroriste turc Mehmet Ali Agca a admis hier avoir fait feu sur le pape Jean-Paul II, mais il a contesté aux tribunaux italiens le droit de le juger.

Dans un accès de rage, au premier jour de son procès, le jeune terroriste de 23 ans a accusé ses geôliers de l'avoir malmené: «Ils m'ont torturé. J'ai vécu 60 jours dans des conditions inhumaines. Je ne sais pas si on m'a gardé dans une prison médiévale ou dans une prison d'un pays démocratique.»

D'imposantes mesures de sécurité avaient été mises en place pour l'ouverture du procès. L'accusé était confiné dans une cage de verre à l'épreuve des balles et quelque 300 gardiens, armés de mitraillettes, patrouillaient à l'extérieur et à l'intérieur du tribunal.

Le jeune Turc arborait une barbe noire fournie qu'il a laissé pousser durant ses deux mois de détention. Il fut introduit dans la salle d'audience enchaîné par des menottes à un carabinier.

Vêtu d'une chemise verte et d'un pantalon gris, Agca est demeuré impassible tandis que des dizaines de photographes, débordant le service d'ordre, le mitraillaient.

Après avoir accusé les enquêteurs de l'avoir torturé, Agca s'est plaint de n'avoir pas été entendu plus tôt et de ne pouvoir présenter un dossier de défense. Ses avocats, d'ailleurs, ont laissé entendre que le jeune Turc serait reconnu coupable et condamné à la prison à vie. Ses paroles étaient traduites aux journalistes occidentaux par les reporters turcs venus spécialement à Rome pour l'occasion.

Quant à la défense, elle estime que la justice italienne n'est pas apte à juger la tentative de meurtre contre Jean-Paul II, cette tentative ayant eu lieu au Vatican.

Le procureur a répliqué que le pacte du Latran, de 1929, sur les relations entre l'Italie et le Vatican, prévoyait que les crimes commis au Vatican étaient jugés en Italie.

D'autre part, l'officieux journal du Vatican, *Corriere della Sera*, affirmait hier que dans le cas d'un attentat contre le pape, les lois vaticanes ne se limitent pas au seul Code pénal italien. Dans un tel cas, de dire le journal, la peine à appliquer est renvoyée à la «Loi du Royaume italien de 1926» qui stipule que le coupable soit condamné à mort et fusillé.

Un professeur de droit relève que si l'Italie a aboli la peine de mort, il n'est est pas de même pour le Vatican, où elle est toujours en vigueur.

Le procès, qui se poursuit aujourd'hui, durera de quatre à cinq jours, croit-on. Une trentaine de témoins seront entendus.

Portant une barbe, Ali Agca était enchaîné par des menottes à un carabinier. photo UPI

Des fouilles chez Gaz Métropolitain

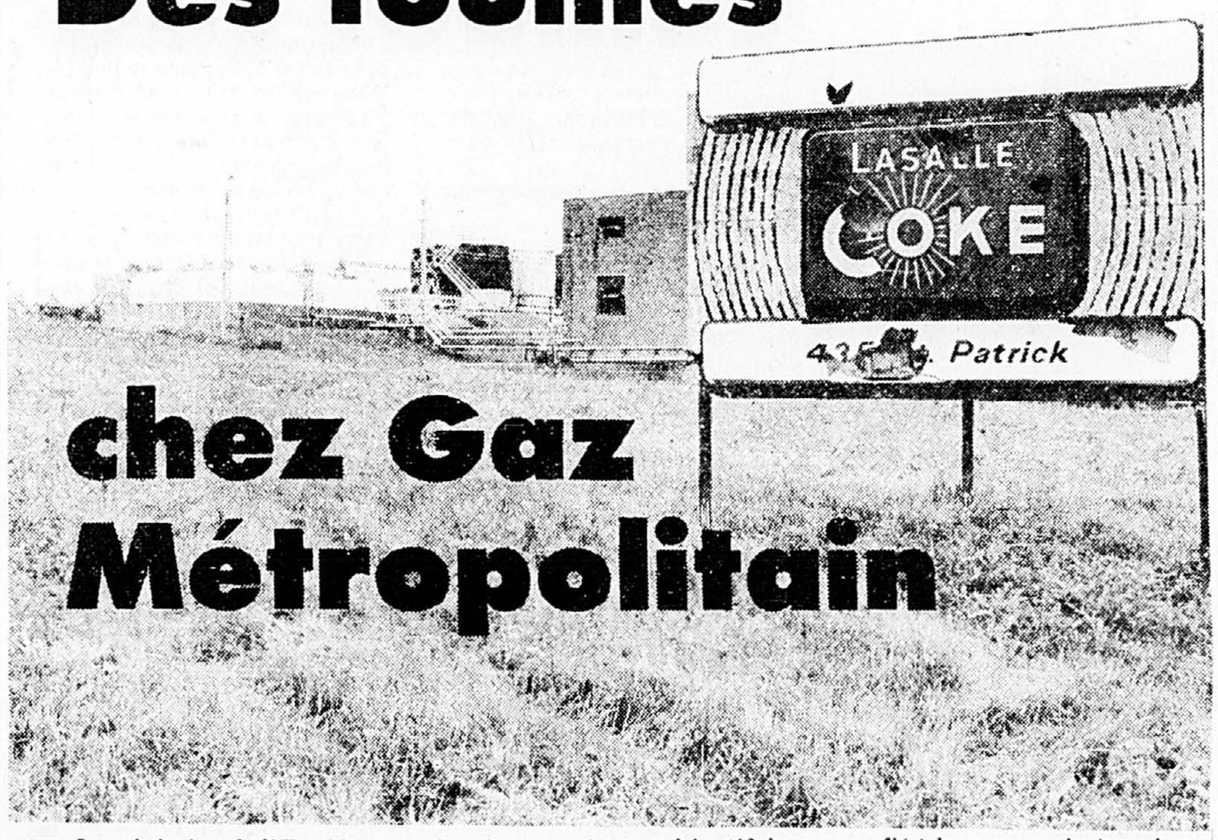

Le ministère de l'Environnement va bientôt entreprendre des fouilles, sur les terrains de Gaz métropolitain, à LaSalle, pour déterminer si les huiles usées toxiques, rejetées dans le sol, au cours des opérations de démantèlement des anciens réservoirs de LaSalle Coke, il y a deux ans, peuvent être récupérées en tout ou en partie.

JEAN-PIERRE BONHOMME

On sait que d'énormes quantités d'huiles usées — deux millions de gallons — LA PRESSE l'a révélé la semaine dernière, ont été jetées dans des tranchées, sur le sol même des propriétés de Gaz métropolitain, au lieu d'être incinérés dans des sites autorisés de disposition des liquides organiques comme convenu avec le ministère de l'Environnement.

Le porte-parole du ministère de l'Environnement, M. Jean-Yves Saucier, a expliqué hier que les prochaines opérations, devant être faites par des contractants, ont pour objectif de déterminer s'il y a lieu ou non de retirer les déchets enfouis à cause des dangers que cela pourrait comporter pour les nappes d'eau souterraines. Le ministère ne parait pas savoir encore, après deux années de recherches, si ces masses chimiques se sont ou non infiltrées jusque dans le fleuve.

Ces opérations de recherche ne sont pas liées aux accusations qui pourront ou non être portées au criminel à la suite de l'enquête policière à laquelle la Sûreté du Québec met actuellement la dernière main. Les accusations, en vertu des articles du code criminel sur les méfaits, pourraient être portées même si les huiles usées se sont dispersées par les voies souterraines.

Il est établi en tout cas, le ministère de l'Environnement l'a confirmé, que les huiles usées ont été déposées dans des tranchées qui ont par la suite été recouvertes au moyen de béliers mécaniques.

Hier le vice-président à l'exploitation de Gaz Métropolitain, M. Joseph Paladi, a dit à LA PRESSE que sa compagnie a confié à la compagnie American Iron and Metal le soin de disposer des anciens réservoirs contenant les déchets liquides en s'assurant que les moyens pris soient «conformes aux lois». Il a dit que sa compagnie a collaboré, avec le ministère de l'Environnement, avant et après le début des travaux de démantèlement, pour s'assurer de la bonne marche des opérations.

M. Paladi a par contre précisé que sa compagnie a retenu le paiement des travaux — quelque $160,000 — parce qu'il «n'avait pas été démontré à sa satisfaction qu'ils avaient été effectues conformément aux ententes conclues avec «American Iron and Metal». Le porte-parole a précisé encore que sa compagnie ignorait le fait que les huiles usées ont été déversées sur le site même de ses propriétés — celles-ci avaient été acquises de LaSalle Coke en 1978 — et qu'elle a aidé la Sûreté du Québec, il y a deux semaines, à trouver l'endroit où les anciens réservoirs se trouvaient. Selon lui, deux employés des contractants ont fait des aveux complets dans cette affaire.

LE HYATT BIENTÔT ROUVERT?

Des témoins ont vu les passerelles qui se balançaient

KANSAS CITY (AP) — Alors même que les premières victimes de la tragédie de vendredi dernier étaient portées en terre, hier, les propriétaires de l'hôtel Hyatt Regency ont annoncé qu'ils tenteront de rouvrir leurs portes dans une semaine ou deux et qu'ils reconstruiront même les passerelles qui se sont effondrées, tuant 113 personnes et en blessant 186.

«Nous avons l'intention de reprendre nos opérations aussitôt que possible», de dire Jim Dawson, porte-parole de la Crown Centre Redevelopment Corp, propriétaire de l'hôtel de $40 millions, inauguré l'an dernier.

Les enquêteurs devront toutefois approuver toute initiative. Jusqu'à maintenant, cinq enquêtes distinctes ont été amorcées.

Selon les propriétaires, la réouverture pourra se faire rapidement si les ingénieurs déterminent qu'aucun dommage n'a été causé aux structures principales de l'hôtel.

Entre-temps, les autorités municipales ont ordonné que les drapeaux soient mis en berne dans la ville, en mémoire des victimes. Un service funèbre sera également célébré jeudi.

Par ailleurs, les témoignages sur l'effondrement commencent à être colligés par les enquêteurs.

Selon plusieurs personnes, de nombreux spectateurs, juchés sur les passerelles, soutenues par des câbles d'ancrage en acier, sautaient et faisaient balancer celles-ci. Des témoins affirment qu'ils pouvaient voir les passerelles se balancer verticalement et horizontalement. Selon certains témoins, c'est la passerelle située au niveau du quatrième étage qui aurait croulé la première, s'effondrant sur la passerelle inférieure, l'entraînant avec elle.

D'autres prétendent que c'est la passerelle du second plancher qui a lâché, entraînant, par son poids, la passerelle supérieure. Le tout s'est écroulé sur environ 300 des quelque 1,500 personnes participant à un concours de danse.

Début d'incendie dans un autre hôtel Hyatt

NOUVELLE-ORLÉANS (UPI) — Un feu de matelas, dans une chambre du 25ème étage de l'hôtel Hyatt Regency de la Nouvelle-Orléans a enfumé une partie de l'établissement, déclenchant le système d'alarme sur le 20ème plancher.

Les gicleurs automatiques ont éteint le début d'incendie et les pompiers ont rapidement évacué la fumée. On estime que l'alarme fut déclenchée par un visiteur qui avait aperçu la fumée.

L'établissement n'a pas été évacué et aucun blessé n'a été signalé. C'était d'ailleurs le premier incendie à se produire à cet endroit depuis son inauguration, en 1976. L'hôtel compte 32 étages et est considéré comme hautement sécuritaire à cause des systèmes sophistiqués de détection mis en place.

APRÈS LA FUSILLADE

Incendie à Restigouche

Environ 48 heures après avoir été la scène d'une fusillade impliquant des Indiens, des employés et des policiers de la Sûreté du Québec, le restaurant-bar La Brassette-Frontière, de Pointe-à-la-Croix, près de la réserve de Restigouche, a été détruit, dans la nuit d'hier, par une violente explosion.

ANDRÉ CÉDILOT

Un expert du laboratoire de police scientifique, à Montréal, est attendu sur place aujourd'hui pour tenter de préciser l'origine et la cause exactes du sinistre qui, estiment les propriétaires, MM. Rodolphe Nadeau et Jim Alexander, a fait pour quelque $300,000 de dégâts.

«On ne peut même pas dire pour l'instant si l'explosion a précédé ou suivi l'incendie. Encore moins s'il s'agit d'un acte criminel ou d'un pur accident. Nous avons évidemment des doutes, mais il n'y a rien de formel encore», a indiqué un porte-parole de la SQ, Bertin Barrette, en fin d'après-midi hier.

Selon ce dernier, les premiers signes de l'incendie auraient été aperçus par un témoin vers 1h40 hier matin, soit un peu plus d'une heure après la fermeture de l'établissement, de sorte que personne n'a été blessé.

Appelés sur les lieux, les pompiers de Pointe-à-la-Croix et de Campbellton ont travaillé jusqu'aux petites heures du matin pour maîtriser l'élément destructeur qui n'a finalement épargné que la structure de briques du débit de boisson construit il y a environ deux ans.

Vendredi, La Brassette-Frontière avait été le théâtre d'une fusillade qui avait fait deux blessés, après qu'un Amérindien de la réserve de Restigouche eut été chassé de l'établissement. Apparemment la cible de coups de feu d'Indiens qui sont venus prêter main forte à «l'évincé», un gardien du bar engagé dans les jours précédents aurait répliqué de la même manière, pour être imité peu après par des patrouilleurs de la SQ qui tentaient d'interpeller les suspects.

Deux Indiens qui prenaient place dans une camionnette, Peter Caplin, 37 ans, originaire de la réserve de Restigouche, présumé instigateur des troubles à l'intérieur du bar, et Dwight Bear, de la réserve de Tobic, aux limites frontalières du Nouveau-Brunswick et du Maine, avaient été blessés. Seul ce dernier repose toujours à l'hôpital, souffrant de lésions au visage.

Selon l'agent Bertin Barrette, de la SQ, aucune accusation n'a encore été portée en rapport avec cette affaire. Caplin et Bear, à ses dires, sont au nombre des témoins qui ont jusqu'à maintenant été interrogés par les enquêteurs. Interdits d'accès sur la réserve des Micmacs, ceux-ci n'ont par contre pu procéder à des expertises ballistiques sur les véhicules qui ont été endommagés au cours de la fusillade et ainsi établir, qui du gardien de sécurité ou d'un agent de la SQ, a atteint les deux Indiens à l'aide d'un fusil de calibre .12.

Trop d'arsenic chez les enfants de Duparquet

L'hôpital de Rouyn poursuit actuellement ses recherches afin de déterminer si la population de Duparquet, depuis longtemps sujette aux émanations d'arsenic en provenance des sites de dépôt d'une ancienne mine d'or, est atteinte à des degrés dangereux.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Dr Rodrigue Paradis a expliqué hier à LA PRESSE que les analyses d'urine de la moitié d'un groupe de 60 enfants du village montrent des dosages d'arsenic «nettement élevés et nettement anormaux». La santé de ces enfants, a-t-il dit par contre, ne parait pas en danger pour le moment. Chez les enfants, l'urine ne doit pratiquement pas contenir d'arsenic. Les dosages normaux doivent être de 0 à 20 microgrammes par litre. A Duparquet, l'urine des enfants contient de 20 à 40 microgrammes par litre.

Les tests sont actuellement faits par le centre de toxicologie de l'Université Laval, sous la direction du Dr Albert Nantel. Les résultats des analyses d'urine de la seconde moitié du groupe d'enfants et d'une quinzaine d'adultes devraient être connus demain. Par contre, il faudra une quinzaine de jours environ pour connaître les résultats des tests faits sur les cheveux des citoyens. Ce n'est qu'après la connaissance de tous ces résultats que les médecins décideront s'il y a lieu d'entreprendre une étude épidémiologique à long terme.

Le Dr Paradis a expliqué que le cas de Duparquet constitue un précédent dans l'histoire médicale. L'intoxication des enfants à l'arsenic n'a jamais été étudiée dans les circonstances environnementales semblables. Les effets des intoxications massives par l'arsenic, dont la dégénérescence des systèmes nerveux, sont en effet connus; de même, les effets d'une exposition en milieu de travail ont été étudiés, mais l'incident actuel est neuf. En effet, les malaises des ouvriers résultent d'une exposition par inhalation, tandis que dans le cas de Duparquet, les enfants ont été affectés par la voie de l'ingestion. Ce dernier type d'exposition environnementale à l'arsenic constitue un précédent et ses effets pourraient être différents des autres qui ont jusqu'à maintenant été constatés.

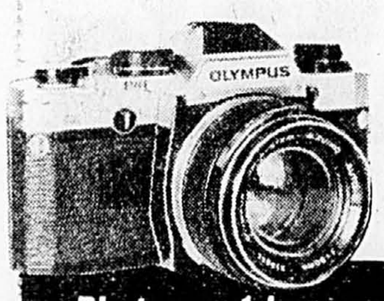

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs

Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.
Format 110-126-35 mm (C-41)

SPÉCIAL
Film gratuit avec chaque développement et impression de films photos couleur

Lozeau LTÉE L-0104
6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577
Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

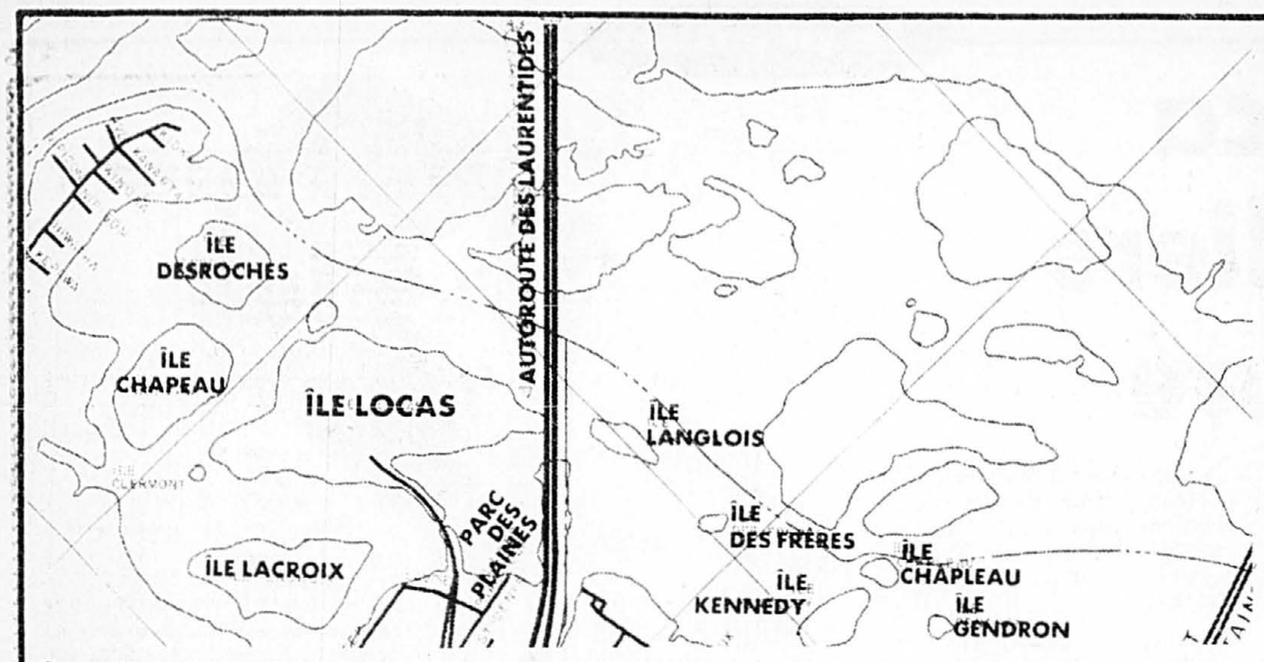

Sur cette carte on n'aperçoit qu'une partie de la douzaine de principales îles. Les îles de la partie supérieure, de l'autre côté du chenal appartiennent à Boisbriand.

Promoteurs à l'oeuvre sans aucun permis à Sainte-Rose

■ Des promoteurs immobiliers ont effectué de grands travaux de modification de l'environnement, dans l'île Locas, un secteur central du superbe archipel de Sainte-Rose, dans la rivière des Mille-Îles, sans que les autorités gouvernementales aient donné leur accord et sans que la municipalité de Laval ait émis le moindre permis.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Un porte-parole de l'administration municipale de Laval a dit hier que des «avis d'infraction» ont été expédiés aux promoteurs et que des procédures judiciaires allant jusqu'à des injonctions pourraient être prises en ce cas. Le ministère de l'Environnement s'apprêterait lui-même à agir, mais il n'a pas été possible d'en avoir l'assurance formelle.

L'île Locas se trouve dans la zone centrale d'un doux archipel naturel dont certaines îles ont fait l'objet d'implantations domiciliaires privées mais pour de simples demeures unifamiliales toutefois. L'Association des citoyens pour la protection de l'archipel Sainte-Rose a dit craindre, hier, que les grands travaux déjà entrepris aient pour but d'implanter de grands ensembles domiciliaires qui ne cadrent pas avec le caractère campagnard et touristique de l'ensemble. L'un des porte-parole de cette association a dit croire que l'un des promoteurs, M. Gaétan Mathieu,— celui-ci a déjà construit deux ensembles en copropriété à l'île Paton — n'élève de hautes tours en copropriété qui vont imposer de lourdes servitudes sur les voisins et urbaniser des lieux qui devraient être réservés à des activités extensives. Après l'implantation des systèmes d'assainissement des eaux des municipalités d'amont, la rivière des Mille-Iles est appelée à retrouver sa vocation récréative d'antan.

Les travaux déjà commencés comprennent l'excavation et le rehaussement des terrains, à l'intérieur de l'île, dans des parties inondables; l'excavation d'un canal d'une longueur de 200 pieds en vue de l'implantation d'une marina et la coupe d'arbres sur plusieurs acres. Les excavations sont faites par la compagnie «Excavation B.L.M. de Saint-Vincent-de-Paul». L'île Locas comprend une belle forêt à la partie ouest de sa superficie de 50 acres. Des modifications ont été apportées aux berges.

Des porte-parole du ministère de l'Environnement ont indiqué hier que des communications ont été envoyées à certains promoteurs de cette région afin de les aviser des difficultés auxquelles ils auront à faire face en pareils cas. Des interventions semblables nécessitent la confection d'études d'impact; même si les études d'impact étaient faites, ont dit les fonctionnaires, les promoteurs sont avisés qu'ils pourront faire face à des «difficultés de taille».

L'archipel Sainte-Rose est un lieu de nidification de plusieurs espèces et, selon des sources fiables, ces îles accueillent des hérons et des oies en plus des espèces ordinaires.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE À L'ÎLE ROCHON

Le financement du projet des frères Argento n'est pas assuré

■ Les promoteurs du projet de développement domiciliaire de l'île Rochon, les frères Argento de Rivière-des-Prairies, ne sont pas rendus au bout de leur peine puisque le financement du projet pourrait ne jamais être assuré.

YVON LAGERGE

C'est la conclusion que l'on peut tirer d'une série d'entrevues réalisées hier auprès d'une importante banque à charte, d'une maison de fiducie et de deux compagnies privées d'assurance d'hypothèque et auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logements.

A la Société canadienne d'hypothèques et de logements, le gérant des programmes économiques, M. Denis Perrier, est on ne peut plus clair: «Sans certificat de radiation de la plaine inondable, pas de garantie pour un prêt hypothécaire consenti aux frères Argento pour la construction de leur projet de l'île Rochon».

M. Perrier nous a dit avoir rencontré les promoteurs lorsque ceux-ci ont soumis leur projet pour l'approbation de l'emplacement. «Je jeur ai alors dit de revenir me voir quand le ministère de l'Environnement du Québec aura émis le certificat de radiation. Nous devons nous conformer à la convention visant la cartographie des plaines inondables signée entre Québec et Ottawa et nous nous y conformerons», a dit M. Perrier.

Pour sa part, M. Yvon Julien, directeur du crédit hypothécaire à la Banque Nationale du Canada, a déclaré à LA PRESSE hier que tant que le projet des frères Argento est situé dans une plaine inondable il n'est pas question que des prêts hypothécaires leur soient consentis.

«La politique générale de notre banque est de protéger les emprunteurs, c'est-à-dire les emprunteurs éventuels pour l'achat de logements à l'île Rochon ou dans toute autre zone inondable. Dans ce cas précis, la Banque Nationale se doit d'être un prêteur avisé parce que nous gérons les épargnes d'une vaste clientèle», a précisé M. Julien.

A la Fiducie du Québec, une autre maison prêteuse, un porte-parole a déclaré hier que le principe général est d'éviter tout prêt pour un projet situé en zone inondable, d'autant plus que si la Société canadienne d'hypothèques et de logements n'assure pas un prêt hypothécaire, «c'est un obstacle majeur» pour l'obtention d'un prêt.

Du côté des assureurs privés, c'est la prudence. A la Compagnie d'assurance d'hypothèque Insmor, tant et aussi longtemps que le projet domiciliaire des frères Argento est dans la plaine inondable, c'est évident qu'on n'assure pas, nous a dit M. Jean-Claude Turner, directeur de la succursale à Montréal.

Un porte-parole de la Compagnie d'assurance du Canada a par ailleurs déclaré avoir reçu la visite des frères Argento mais ces derniers n'ont formulé aucune demande ferme. «On aime tout simplement pas faire de l'assurance hypothécaire dans des zones inondables», a dit ce porte-parole.

Mais tout ce monde, exception faite de la Société canadienne d'hypothèques et de logements liée par l'entente sur la cartographie des plaines inondables, pourrait regarder d'un autre oeil toute demande formulée par les frères Argento si les correctifs sont apportés pour empêcher les inondations printanières de la partie est de l'île Rochon, là même où seraient érigées les quatre tours d'habitation comprenant quelque 700 unités de logements construits au coût approximatif de $50 millions.

«Si les promoteurs corrigent la situation pour rendre ce terrain propice à l'habitation, il se pourrait qu'il n'y ait pas de problème pour des emprunteurs. Mais encore là, c'est un dossier qui serait suivi avec grande attention», a révélé M. Yvon Julien, directeur du service de crédit hypothécaire à la Banque Nationale du Canada.

Du côté de la Fiducie du Québec, même réponse ou presque. «Si on apporte des correctifs, le dossier serait étudié attentivement.»

A la compagnie d'assurance d'hypothèque Insmor, le directeur de la succursale montréalaise a dit qu'il faudra alors évaluer les coûts de ces correctifs et regarder si les aménagements sont faits pour rendre le projet économiquement viable. Quant au porte-parole de la Compagnie d'assurance du Canada, il a dit que cela dépendait toujours du type de correctif et que de toute façon, il faut attendre l'attitude des prêteurs éventuels avant d'accorder une assurance en garantie d'hypothèque.

Rappleons enfin que la Ville de Montréal devrait accorder un permis de construction pour le développement domiciliaire de l'île Rochon, aussitôt après que le conseil municipal aura accepté de modifier en deuxième étude le règlement portant approbation des plans de construction et d'occupation du projet adopté en mars dernier.

Cette modification vise à permettre l'émission du permis de construction même si les promoteurs n'obtiennent pas le certificat de radiation du ministère de l'Environnement du Québec.

On sait aussi que ce même ministère avoue son impuissance à «bloquer» le projet des frères Argento, malgré l'entente sur la cartographie des plaines inondables et malgré la loi sur la qualité de l'environnement.

Articles de beauté et de toilette à prix sensationnels chez Sears!

En vigueur du 21 juillet au 25 juillet ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Maxi serviettes adhésives Stayfree
Boîte de 30 2.89 ch.
Non illustré. Mini serviettes Stayfree
Boîte de 30. 2.19 ch.

Tampons Tampax
Boîte de 40. 2.89 ch.

Papier hygiénique
2 épaisseurs. Format économique. Paquet de 6 rouleaux. 1.69 paq.

Détergent à vaisselle Dove 1.99 ch.
1 L.

Shampooing Breck
400 ml. 2.89 ch.

Shampooing
Head & Shoulders en tube.
100 ml. 1.69 ch.

Désodorisant Uni-Sec
Prime 1.49 ch.

Désodorisant à bille Mitchum
44.3 g. 2.99 ch

Savon transparent Pears .59 ch.

Savons Lifebuoy
3 pour .99

Crème de beauté 'Night of Olay'
50 ml 5.99 ch.

Lotion de beauté 'Oil of Olay'
100 ml 4.99 ch.

Produits de beauté rayon 08

Les mentions Reg. ou était de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Versailles; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jerome**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Pour vendre ou acheter une maison,

IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Chaque agent du Trust Royal est relié au réseau de professionnels de l'immeuble le plus important au Québec. Ainsi, quand vous faites affaire avec un agent du Trust Royal, ce n'est pas un seul, mais plus de 1000 agents expérimentés qui entrent automatiquement à votre service.

Mais il existe bien d'autres raisons d'appeler le Trust Royal. Par exemple, la compétence. Chaque agent du Trust Royal a été sélectionné avec soin et a subi une formation intensive. C'est un spécialiste pour qui la vente ou l'achat d'une maison n'a plus aucun secret. Et qui est en mesure de comprendre parfaitement vos désirs, les besoins de votre famille et les limites de votre budget.

Pour vendre ou acheter une maison, il y a plus qu'une bonne raison d'appeler le Trust Royal; il y en a 1000. C'est probablement pourquoi nous vendons plus de propriétés que tout autre courtier en immeubles.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

L'Opération 10,000 logements confirme une forte tendance au retour à la ville

■ Quarante pour cent des propriétaires et locataires des logements construits dans le cadre de l'Opération 10,000 logements à la fin de février 1981 proviennent de l'extérieur de Montréal, dont 85 p.c. originent de la banlieue montréalaise. L'autre 60 p.c. de la clientèle habitait déjà Montréal.

YVON LABERGE

C'est ce qui ressort d'une enquête socio-économique réalisée par le service de l'urbanisme de la ville de Montréal pour le compte des responsables de l'Opération 10,000 logements et qui conclut au succès de l'entreprise lancée à l'automne 1979.

Les résultats de l'étude nous apprennent de plus que 53 p.c. des nouveaux propriétaires sont d'origine italienne, contre 40 p.c. d'origine francophone et que 88 p. cent des locataires sont francophones.

Les responsables de l'enquête ont interrogé 363 occupants, dont 45 propriétaires et 318 locataires répartis sur cinq emplacements. Au moment de l'enquête, les 414 premiers logements de l'Opération 10,000 logements étaient terminés, dont 29 pas encore occupés, pour un grand total de 385 logements occupés.

94,3 p.c. des personnes interrogées ont répondu aux 20 questions de l'enquête formulées de façon à ce que le répondant n'ait qu'une réponse simple à donner. Deux questions portaient sur la satisfaction à l'occupation du logement et les équipements du quartier, faisant suite à l'énumération des raisons qui ont incité les répondants à acheter ou louer dans le cadre de l'Opération 10,000 logements.

L'étude analyse les caractéristiques sociales, économiques, les raisons qui ont amené les personnes concernées à changer de logement, la provenance ou le lieu de leur résidence antérieure. Elle étudie également la clientèle provenant de la banlieue, ses caractéristiques et les raisons de son retour à la ville.

Les propriétaires

On y apprend que le propriétaire-type a 42 ans d'âge moyen et qu'il possède soit un duplex, soit un triplex dans des proportions de 40 et 60 p.c. C'est un chef de famille dans 95,5 p.c. des cas gagnant sa vie comme ouvrier spécialisé ou qualifié (45 p.c.) ou comme employé de bureau et services dont le revenu se situe à $22,100. Le revenu moyen du ménage se situe à un peu plus de $34,000. 73 p.c. des propriétaires ont un niveau de scolarité ne dépassant pas le secondaire. Il travaille surtout à Montréal (66 p.c. contre 34 p.c. à l'extérieur). 60 p.c. d'entre eux étaient déjà propriétaires et 42 p.c. habitaient le même quartier, 36 p.c. ailleurs à Montréal, alors que 22 p.c. demeuraient en banlieue.

La grande majorité se dit satisfaite de son logement (70 p.c.) contre 30 p. cent d'insatisfaits pour les raisons suivantes: mauvaise insonorisation, manque d'isolation, mauvaise finition, qualité de construction douteuse et autres.

Les locataires

Quant au locataire, l'étude conclut qu'il a 34 ans d'âge. Chef d'un ménage familial à 81 p.c. dont le revenu est de $18,500 et celui du ménage de $25,000 par année. Il a complété ses études secondaires (46 p.c.) et également le niveau collégial ou supérieur (46 p.c.). Il travaille lui aussi à Montréal et occupe un emploi dans les activités tertiaires: bureaux, services. 42 p.c. des locataires habitaient auparavant la banlieue, et la majorité des locataires (80 p.c.) se disent satisfaits de leur logement.

Les auteurs de l'étude notent que les propriétaires d'origine française ont un revenu familial presque deux fois plus élevé que celui du groupe d'origine italienne et un degré de scolarité généralement plus élevé. Cela a des répercussions sur l'emploi, puisque les francophones propriétaires occupent des postes de cadres dans les secteurs tertiaires ou sont propriétaires de commerce à 96 p.c.

Les raisons qui ont incité l'achat ou la location d'un nouveau logement sont: un logement neuf, plus moderne, plus spacieux, plus confortable et ayant plus de commodités chez les propriétaires; chez les locataires, le désir d'un logement neuf également, plus moderne, plus grand, mieux équipé et plus rapproché du lieu de travail.

Retour en ville

Les ménages venant de l'extérieur de Montréal viennent de Laval et de la région proche des Laurentides (18,2 p.c.), de Repentigny et Mascouche (5,8 p.c.), de la Rive sud (8 p.c.), et finalement de l'ouest de Montréal (8 p.c.). 70 p.c. des ménages qui viennent de la banlieue ont déjà habité Montréal et effectuent donc un retour en ville.

Les raisons qui ont milité en faveur de leur retour en ville sont les suivantes: proximité du lieu de travail, coûts du transport, logements plus confortables, moins dispendieux, qualité de vie, meilleurs équipements et services, enfin le désir d'appartenir à une coopérative.

Sur ce dernier point, les auteurs de l'étude socio-économique notent que la formule coopérative n'a pu suffire à la demande et que, par conséquent, l'administration municipale devrait l'étudier plus à fond, «car elle correspond à un besoin chez les jeunes ménages familiaux avec enfants.»

Enfin, toutes les données ont été compilées à partir des logements construits sur les sites suivants: le Domaine Saint-Sulpice partie ouest (au sud de la rue Louvain, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Christophe-Colomb), le Domaine Saint-Sulpice partie est (au nord de l'avenue Émile-Journault, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue André-Grasset), Ville-Émard (sur les rues de Montmagny et Jogues), le sud-est (sur les rues Montcalm, Wolfe, Lafontaine et Panet) et le secteur centre-sud (rue Quesnel).

Il est à noter qu'à ces cinq sites correspondent des caractéristiques physiques, démographiques et socio-économiques différentes. Les auteurs écrivent que les caractéristiques des nouveaux occupants coïncident généralement avec celles de ces milieux adoptifs.

La nouvelle hausse des tarifs de la CTCUM maintient le niveau de l'apport des usagers

■ En allant chercher dans la poche des usagers des transports en commun des revenus supplémentaires de $5.8 millions, grâce à une augmentation générale des tarifs autobus-métro à compter du 1er août, l'administration de la CTCUM a quand même conservé l'apport financier des voyageurs au niveau actuel de 40,8 pour cent des coûts d'exploitation du système.

DENIS MASSE

Avant l'introduction de la CAM en avril 1980, la part des usagers dans la répartition des coûts du système de transport en commun oscillait entre 50 et 55 p.c., mais avait considérablement diminué avec la mise en vigueur du programme d'aide du transport collectif du gouvernement provincial.

Par ailleurs, la participation des municipalités desservies par le réseau, tout en augmentant effectivement de $100,000, sera réduite d'environ un p.c. par rapport à ce qu'elle est actuellement. Les villes fourniront $69.4 millions au lieu de $69.3 millions comme il avait été initialement prévu au budget de 1981.

C'est en somme, la participation du gouvernement du Québec dans la répartition des coûts annuels du système qui sera le plus touchée. Celle-ci, d'après les estimés préparés par les services financiers de la CTCUM, passera de $101.6 millions à $108.1 millions ou encore de 31,7 p.c. à 32,2 p.c. des coûts.

Taux d'intérêt

Mais finalement, ce sont des remboursements d'intérêts de l'ordre de $2.4 millions, de la part du gouvernement provincial, qui aideront la CTCUM à boucler son budget pour le reste de l'année.

Comme si c'était là le véritable bobo, c'est justement une augmentation plus forte que prévu des taux d'intérêt bancaires qui a amené la direction de la CTCUM à décréter subitement la hausse des tarifs annoncée pour le 1er août. Les administrateurs ont également invoqué une augmentation plus élevée que prévu de l'indexation des salaires au coût de la vie.

Assez curieusement, la hausse des tarifs annoncés vendredi a été décidée au cours d'une conférence téléphonique, en l'absence du pdg de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, actuellement en voyage à l'étranger.

La dernière hausse des tarifs de la CTCUM avait été décrétée le 18 janvier, il y a donc seulement sept mois. La prochaine augmentation, variant de 12 à 25 p.c. selon les catégories de voyageurs,a d'autant plus surpris que le nombre des voyageurs transportés quotidiennement par la CTCUM était supérieur aux prévisions faites pour l'année. Le transporteur public s'acheminait allègrement vers un sommet jamais atteint au cours des derniers 25 ans, ayant déjà transporté plus de 169 millions de voyageurs au 30 juin dernier, ce qui le plaçait en excellente posture pour atteindre l'objectif de 324 millions d'usagers pour l'année 1981.

Violente réaction

Décrétée en plein été, à un moment où une grande partie des usagers ordinaires des transports en commun sont en vacances, l'augmentation annoncée vendredi n'a pas suscité de réactions immédiates, si l'on excepte la sortie du porte-parole du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Michael Fainstat, qui a jugé cette décision «aberrante».

La réaction la plus virulente est venue de la part du Conseil central de Montréal de la CSN, qui a qualifié ces hausses d'«antisociales» et qui a demandé l'institution immédiate d'une enquête privée sur l'administration de la CTCUM en plus du gel des tarifs.

Le Conseil central a prévu pour jeudi une réunion conjointe de divers organismes préoccupés par cette augmentation des tarifs de transport en commun afin, a précisé M. André Lauzon, de la CSN, d'élaborer l'action qui sera entreprise.

Le Conseil central ne croit pas que l'indexation des salaires au coût de la vie justifie une augmentation des tarifs de l'importance de celle qui a été annoncée. Il met plutôt en doute la saine administration de la Commission des transports.

45e et 46e victimes de meurtre à Montréal

■ Richard Frank Gelson, âgé de 24 ans, est décédé hier matin des suites de blessures subies la semaine dernière lorsqu'il avait été poignardé à l'intérieur d'un logis de la rue Beaubien, dans l'est de la ville. On ne connait pas le mobile de ce meurtre, le 46ième à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année, soit autant que durant les 12 mois de 1980.

D'autre part, le corps d'une jeune femme de 27 ans, Danielle Ferland, a été trouvé vendredi soir à l'intérieur de son logement du 5554, rue Basile-Patenaude, dans le quartier Rosemont à Montréal.

Peu de temps après, un jeune homme de 24 ans se présentait aux policiers de la GRC à Mirabel pour leur avouer être l'auteur de ce 45ième meurtre à survenir sur le territoire de la CUM en 1981. Le présumé suspect, Daniel Paquet, âgé de 24 ans, a été écroué dans une cellule de la rue Bonsecours en attendant de comparaître devant le coroner en début de semaine.

Selon la police, la victime a été étranglée dans la salle de bain du logis qu'elle partageait depuis quelque temps avec le jeune Paquet.

Les touristes tués près de Montebello identifiés

■ Deux touristes ontariens, Florida Allair, 57 ans, et Aimé Fortier, 61 ans, ont été identifiés comme les victimes de l'accident qui a fait deux morts et dix blessés, dont deux policiers de la GRC, dimanche, à Pointe-aux-Chênes, près de Montebello.

C'est M. Fortier, selon la police, qui conduisait la petite fourgonnette avec une dizaine de personnes à son bord, dont l'autre victime, Florida Allair. La fourgonnette a quitté la route en tentant d'éviter une collision avec un autre véhicule. Ce premier accident devait être suivi d'une série d'accrochages impliquant notamment deux voitures de la GRC.

Deux policiers fédéraux ont alors subi des blessures mineures. Les huit autres blessés prenaient place pour la plupart dans la fourgonnette regroupant les touristes ontariens.

LES RUES DE MONTRÉAL

VIANNEY, avenue (1922)

Préalablement nommée **avenue Larivière,** cette voie honore Jean-Baptiste-Marie Vianney (1786-1859), mieux connu sous le nom de saint curé d'Ars. Axe nord-sud à partir d'Henri-Bourassa, à l'est de d'Iberville.

***

VICTOR-DORÉ, rue (1954)

En hommage à Victor Doré (1880-1954), pdg de la CECM, surintendant de l'Éducation de la province de Québec, professeur de l'Université de Montréal, ambassadeur en Belgique, au Luxembourg, en Suisse et en Autriche, et premier président de l'UNESCO. Axe est-ouest à partir de l'Acadie, au nord d'Henri-Bourassa.

VICTOR-BOURGEAU, place (1949)

A la mémoire de l'architecte montréalais Victor Bourgeau, auteur des plans des églises Saint-Jacques et Saint-Pierre de Montréal. Axe nord-sud à partir de Sherbrooke, à l'ouest de Bourbonnière.

***

VULCAIN, rue (1962)

Nom à caractère mythologique qui identifie le dieu du feu et du métal. Ce toponyme est particulièrement bien choisi puisque le chemin en question ne contiendra jamais d'habitations, est situé près d'un incinérateur municipal, et il est presque entouré de voies ferrées. Axe nord-sud à partir de Royalmount, à l'ouest de Devonshire.

CAPLAN des cadeaux du monde entier

Les aubaines estivales commencent chez CAPLAN

GAGNEZ SUR TOUS LES TABLEAUX ÉCONOMIE + SERVICE SÉLECTION
SATISFACTION TOTALE UNE DEMI-HEURE CHEZ CAPLAN C'EST COMME UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

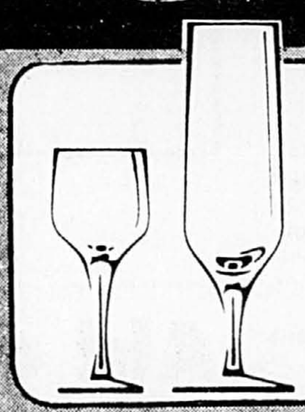

ORREFORS
Lignes contemporaines, simples et élancées, résolument audacieuses.
Choix de 2 motifs - Tant qu'il en restera.
RHAPSODY PRELUDE
Rabais de 50% sur le prix suggéré

SERVICE DE TABLE
Couverts 5 pièces
Choix de centaines de motifs.
Jusqu'à épuisement du stock.

	PRIX SUGG.	PRIX CAPLAN
COALPORT		
Athlone Cobalt	$175.00	$104.95
Athlone Ruby	175.00	104.95
Athlone Brown	160.00	86.00
Country Ware White	55.00	30.00
ROYAL DOULTON		
Cadenza	$69.95	$35.00
Clarendon	125.00	83.50
Earlswood	175.00	105.00
Eastbrook	69.95	41.95
Lorraine	79.95	53.50
Sarabande	79.95	53.50
WEDGEWOOD		
Agincourt Green	$99.95	$49.95
Agincourt Ivory	120.00	59.95
Aspen	75.00	39.95
Belle Fleur	69.95	37.95
California	89.95	47.95
Carlyn	99.95	59.95
Kufang Crane	115.00	57.00
Mayfair	89.95	45.00
Parallels	69.95	35.00
Retershem	79.95	45.00
Westbury	75.00	39.95
MINTON		
Bridal Veil	$89.95	$59.95
Marquesa	140.00	93.50
Persian Rose	140.00	93.50
Stanwood	140.00	93.50

PEMBROOKE

	PRIX SUGG.	PRIX CAPLAN
AYNSLEY		
Pembroke	$89.95	$53.95
Durham	100.00	66.65
Blue Mist	79.00	53.35
Balmoral	115.00	76.65
Onyx Green	110.00	73.35
Brambletime	120.00	80.00
Heritage	110.00	73.35
Cottage Garden	64.95	38.95

PLUSIEURS AUTRES À RABAIS SPÉCIAUX

Denby
Bien plus que de la faïence
ÉCONOMISEZ 50% sur le prix de liste suggéré.
Motifs en stock ci-dessous seulement

AVIGNON, COTSWALD, SHAMROCK, LORENZO, VERONA
SERENADE, TROUBADOUR, MADRIGAL, LORRAINE, ROMANY, RONDO

Nombreuses autres offres spéciales en magasin.

Pour le collectionneur...
de magnifiques pièces à prix économique

ROYAL DOULTON

WATERFORD
le cristal le plus fin au monde

CAPLAN
6700, ch. Côte-des-Neiges
(Plaza Côte-des-Neiges)
BOUTIQUE DE CADEAUX
735-3633
1-800-361-6482

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La hausse des billets d'autobus

Toute hausse de prix n'est jamais bienvenue. Celle des billets d'autobus et de métro que la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) vient de décréter ne fait pas exception.

Les récriminations d'ailleurs ne se sont pas fait attendre. Le Conseil central de Montréal de la CSN, par exemple, s'est empressé d'accuser la CTCUM de faire payer les pauvres. Il a qualifié ces hausses d'antisociales, justement parce qu'elles frappent les pauvres, les plus démunis, ceux qui doivent utiliser le transport en commun pour leurs déplacements.

Et un des deux représentants de l'opposition à l'hôtel de ville, M. Michael Fainstat, a renchéri en quelque sorte en parlant d'«acte méprisant à l'endroit de tous les citoyens de la ville de Montréal.»

Il est certain que ces hausses, qui vont de 12 à 25 pour cent, feront mal à bien du monde, surtout qu'elles sont les deuxièmes à intervenir en l'espace d'à peine cinq ou six mois.

On comprend que la CTCUM a des dépenses toujours plus considérables à rencontrer. Lors des dernières négociations, ses employés ont obtenu l'indexation de leurs salaires. Or, le coût de la vie a augmenté à un rythme que l'on n'avait pas prévu. Et il y a les taux d'intérêt sur les emprunts de la CTCUM qui, eux aussi, dépassent toutes les prévisions.

Mais, était-il vraiment nécessaire d'arriver si tôt avec une deuxième augmentation du prix des billets et, surtout, avec une augmentation aussi substantielle?

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'on n'a guère préparé l'opinion publique à cette mauvaise nouvelle. On a surpris tout le monde en faisant part de cette décision en pleine saison de vacances. Tout cela s'est fait sans débat. Le pour et le contre n'ont pas été exposés sur la place publique.

Certes, on nous dira que, même avec ces majorations, le transport en commun est un service qui demeure toujours relativement bon marché. Les comparaisons avec ce qui se fait dans d'autres villes d'égale importance corroborent, dans l'ensemble, cette affirmation. Ceux, en particulier, qui utilisent la CAM (Carte autobus-métro), voyagent à meilleur compte à Montréal qu'à Toronto.

De façon globale aussi la part du transport en commun défrayée par l'usager à Montréal n'apparaît pas déraisonnable. Elle se situe aux environs de 40 pour cent. Cette proportion pourrait peut-être être moindre, mais on reconnaît déjà, au moins, que la majeure partie des coûts de ce service doit être à la charge de l'ensemble de la communauté.

En d'autres termes, il n'est pas dit que ces nouvelles hausses de tarifs soient tout à fait injustifiées, tant dans l'absolu que par comparaison avec la situation qui prévaut ailleurs. Le problème, c'est que les opposants, ceux qui auraient d'autres vues, n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer. Et, dans les circonstances, il est difficile d'empêcher les gens de se poser des questions.

On ne peut blâmer ceux-ci, par exemple, de se demander si les autorités ont bien examiné toutes les autres possibilités d'accroître leurs revenus. Une amélioration du service, par exemple, aurait pu attirer plus de clients, et, par ricochet, de plus grandes rentrées de fonds. Est-on sûr que des tarifs plus élevés ne feront pas fuir une partie importante de la clientèle actuelle?

Encore une fois, les nouveaux billets à 15 pour $9 ou la nouvelle CAM à $19 par mois constituent peut-être de bonnes décisions, là n'est pas le problème. Le problème, c'est que le tout s'est fait de façon hâtive, presque en catimini, en tout cas sans véritable débat.

Ce qui choque surtout dans cette affaire c'est que les gens que nous avons élus, donc qui ont des comptes à nous rendre, n'ont pas un mot à dire quand il s'agit d'établir les tarifs du transport en commun. C'est la Commission qui décide sans appel.

Le conseiller Fainstat a raison de s'inquiéter du caractère peu démocratique de ce processus décisionnel. On comprend qu'il peut être tentant pour des élus d'éviter les gestes impopulaires, mais comme le transport en commun est un service de la Communauté urbaine, ce sont les administrateurs de cette dernière, semble-t-il, qui devraient aussi être responsables de sa gestion. De toute façon, s'ils n'assument pas vraiment leurs responsabilités, ils seront les premiers à en subir les conséquences.

La politique du transport en commun pourrait au moins, de la sorte, être discutée ouvertement sur la place publique. Et les contribuables auraient moins l'impression d'être de simples spectateurs impuissants, comme c'est le cas aujourd'hui.

VINCENT PRINCE

Le Liban, victime du cynisme et de l'égoïsme ambiants

Israéliens et Palestiniens se livrent à une escalade démentielle sur le dos du Liban. Pour la quatrième journée consécutive, Israël frappe durement les positions palestiniennes à Beyrouth et le long de la côte, et les Palestiniens, de leur côté, ont lancé quatre puissantes attaques en cinq jours contre des établissements israéliens en Haute-Galilée. Le compte y est: oeil pour oeil, dent pour dent.

Selon certains bulletins, ce serait surtout des enfants, des femmes et des vieillards que fauchent les appareils israéliens. Quel que soit leur nombre, les victimes innocentes sont toujours trop nombreuses. Toutefois, des dépêches en provenance de Beyrouth indiquent qu'un grand nombre de dépôts, de bases et de batteries ont également été rasés. On peut croire que la rage aveugle les deux antagonistes. Les Israéliens veulent exterminer les «meurtriers» palestiniens, et les Palestiniens veulent châtier les «militaristes» israéliens. Les effets de cette surenchère retombent sur le Liban.

Dans les westerns, il arrive souvent que le truand poursuivi par la police s'empare d'une femme ou d'un vieillard pour s'en faire un bouclier. C'est révoltant. Qui est le plus coupable? La police qui tue la femme par accident ou le truand qui la retient de force?

C'est un peu la situation où se trouve le Liban. Les Palestiniens ne se battent pas en champ clos et visière levée. Ils se servent d'un pays frère comme bouclier. Ils l'utilisent comme tremplin des opérations terroristes qu'ils lancent, à la petite semaine, contre les colonies israéliennes. Ils se cachent au milieu d'une population aucunement responsable de leurs déboires pour poursuivre une lutte aveugle et sans issue. Leur stratagème a pour avantage de rendre odieuses toutes représailles exercées contre eux.

«Israël n'a pas visé et ne visera pas intentionnellement des civils», a dit M. Begin. «Mais si les organisations terroristes établissent leurs commandements au voisinage de populations civiles, nous continuerons de les attaquer, et la responsabilité leur en incombera.»

Raisonnement cynique, certes, mais le cynisme n'est pas uniquement du côté d'Israël. Un journal de Beyrouth pose des questions pour le moins laconiques. «Le Liban est en train de brûler, y lit-on. Est-ce que les Arabes en sont satisfaits?» En écho, un journal de Baalbeck reprend: «Le sang versé sur le sol du Liban retombera sur les Arabes.» À quoi rime cette mise en accusation du monde arabe? Tout simplement à ceci que les Arabes ne se soucient guère du Liban. Quand ce n'est pas la FAD syrienne, c'est l'occupant palestinien qui en abuse.

La semaine dernière, la Syrie a bien voulu consentir à hasarder un MIG pour défendre les Palestiniens. Les Israéliens le lui ont abattu. Par conséquent c'est terminé. Est-ce que, par hasard, la Syrie a décidé de rester tranquille? Se prépare-t-elle au «martyre» que lui prédit son président? Aucunement. Elle laisse s'envenimer les choses. Pourquoi ferait-elle du zèle puisque, à ses yeux, les Israéliens, par leurs représailles, se trouvent à affaiblir deux enquiquineurs: la minorité chrétienne et... les Palestiniens. Eh oui, les Palestiniens. Le roi Hussein s'en était débarrassé en Jordanie en 1970. Quelle aubaine si, en réglant leur compte au Liban, les Israéliens mettaient, par la même occasion, la minorité chrétienne en plus mauvaise posture qu'elle l'est déjà!

Israël risque de compromettre l'avenir même de ceux qu'il veut protéger en frappant trop fort au Liban. Pour prendre une comparaison un peu irrévérencieuse, Israël doit prendre garde de ne pas jeter le bébé avec l'eau.

JEAN PELLERIN

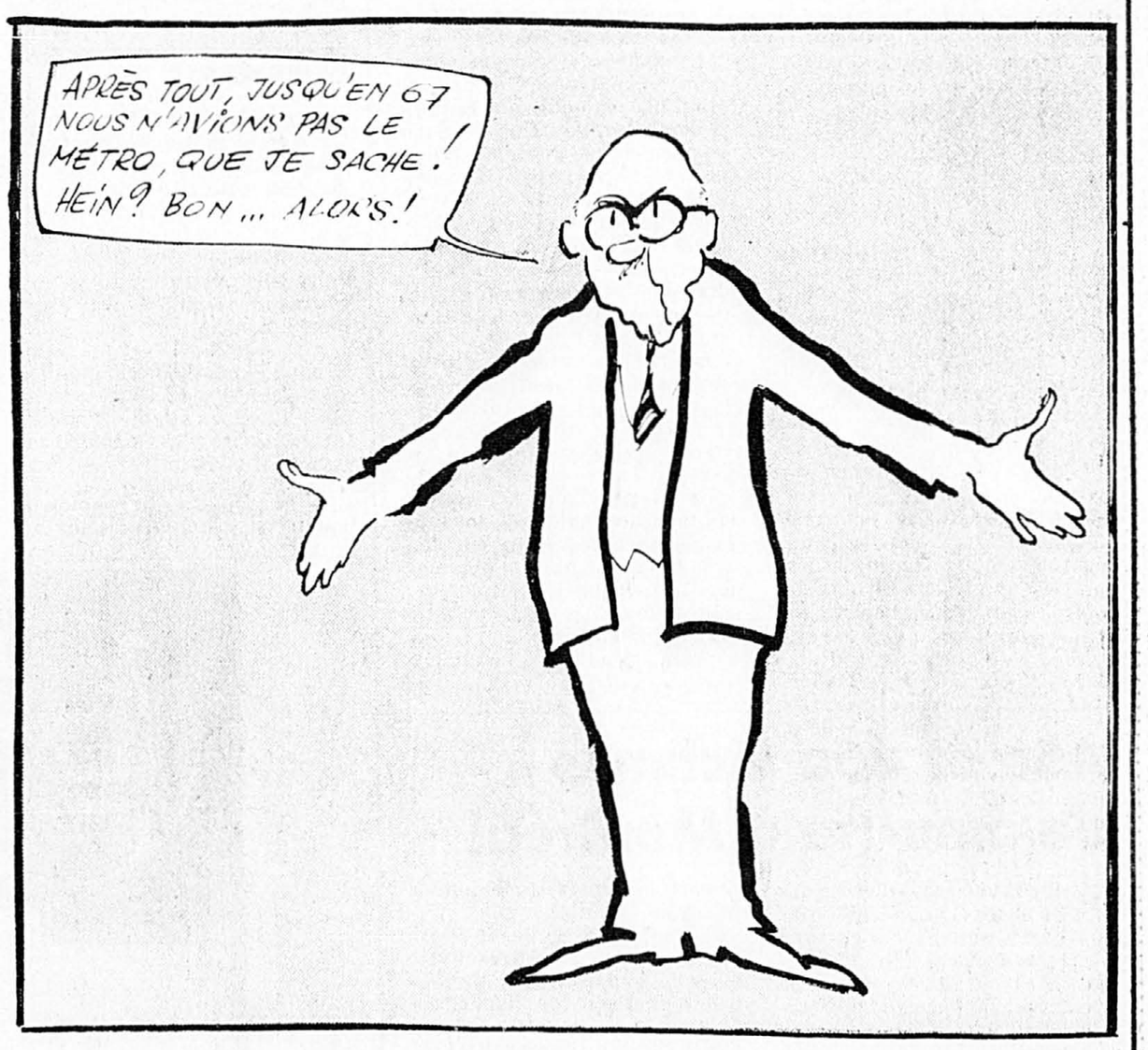

Reprise — Girerd est en vacances

Le saumon est parti: on pourrait se parler

La saison de la pêche au saumon se termine. Mais le problème des Indiens qui en pratiquent le commerce se continue. Le gouvernement du Québec a perdu la bataille de l'été 81. Les Micmacs peuvent se glorifier de leur victoire et des appuis qu'ils ont reçus. Mais ils n'ont pas raison de se réjouir.

C'est le temps, dès maintenant, de préparer la saison prochaine. Et c'est surtout le temps, avant qu'il ne soit trop tard, de refaire des liens, de rebâtir la relation normale qui devrait dorénavant exister entre Canadiens d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

En pêchant tous les jours au bord de la Restigouche, les Micmacs ont pris beaucoup plus de poissons qu'ils n'auraient dû. Il ne faut pas croire, pour autant, qu'ils ont mis en danger la survie du saumon québécois: il reste quelque 100 rivières à saumon capables d'assurer cette survie. Le danger, c'est de vider la Restigouche. Et cela, les Indiens devraient le comprendre: ils seront les premiers à payer cher leurs abus.

Mais les Micmacs ne pèchent pas par excès de compréhension; ils refusent même de comprendre certaines évidences. Une de celles-là est que les habitants du Québec doivent vivre selon des lois communes à tous, quelles que soient leurs origines. Et cela inclut les premiers habitants du pays, comme les derniers arrivés.

Bien sûr, les Amérindiens ont droit à un certain nombre de privilèges. Bien sûr, ils ont des droits que d'autres n'ont pas et n'auront jamais. Mais tout cela ne peut se vivre arbitrairement. C'est pour cette raison qu'il existe des traités, des ententes entre les divers paliers de gouvernement qui prévoient l'application de ces droits et privilèges. Et quand les traités sont signés, il ne s'agit plus que de les respecter.

Vient un moment où l'on peut les remettre en question. Civilement, correctement, respectueusement, ça se fait par des pourparlers avec les instances concernées. Il n'y a aucun geste civilisé qui se fait dans le mépris des ententes, des lois et des personnes.

Malheureusement pour l'ensemble de la société, les Indiens en révolte ont eu à affronter des Blancs qui ne comprenaient que bien peu de chose à leur révolte. Les nationalistes québécois le savent: l'agressivité policière ne sert aucunement la définition des droits des individus et des groupes. On ne règle rien des problèmes sérieux avec des matraques. À Québec, on a oublié les leçons pourtant récentes. Et on a envenimé le débat.

Reste que les Indiens n'avaient pas raison de contrevenir à la loi. Ils ont des droits; mais pas celui de mépriser la loi.

Ils préfèrent se référer à Ottawa: le penchant est normal, puisque le gouvernement fédéral est demeuré responsable unique des réserves indiennes et l'interlocuteur politique légal. Mais ils ne peuvent faire abstraction d'ententes entre Ottawa et Québec.

Ottawa se sent fort et le ministre des Affaires indiennes a voulu manifester sa supériorité. Il a été d'une faiblesse inouïe au plan de l'approche comme de la compréhension.

On voit alors le portrait: les Micmacs ne veulent pas parler à Québec, Québec ne veut pas parler à Ottawa et Ottawa n'a rien à dire. Chacun se taira en attendant le prochain affrontement qui ne sera pas plus noble, de part et d'autre, que le précédent.

Ce serait pourtant le moment, maintenant que le saumon a fini de remonter la rivière, maintenant que les Micmacs ont assez d'argent dans leurs poches, maintenant que l'on est conscient des échecs de chacun, de commencer à se parler autour d'une table unique.

JEAN-GUY DUBUC

Ah! ces anachronismes!

LIBRE OPINION

Le souci de la vérité historique n'a jamais compté parmi les préoccupations majeures des cinéastes, qui sacrifient volontiers le vrai au vraisemblable, voire à la plus débridante des fantaisies, si l'effet ainsi obtenu rend le sujet plus palpitant, propre à flatter le goût d'aventure du spectateur.

Les metteurs en scène américains sont tout particulièrement ceux qui prennent le plus de libertés avec les sujets historiques, rivalisant d'anachronismes et de situations cocasses et extravagantes avec les inénarrables producteurs de la Cinecittà, cette officine des navets européens par excellence.

Parmi les directeurs de production européens, les Britanniques semblent s'en tenir davantage à la rigueur historique, y mettant une minutie professionnelle qui est toute en leur honneur. C'est pourquoi, nous avons été désagréablement surpris de relever dans «Massada», cette épopée du peuple d'Israel en détresse, deux anachronismes majeurs:

Primo: Dans la chambre où est réuni le quartier général de l'armée romaine, on voit, accrochée au mur, une «carte» de l'Empire, tracée selon les données de la cartographie moderne! Inutile d'insister sur le fait que de telles cartes n'existaient pas à l'époque et que les relevés géodésiques étaient encore, au début de l'ère chrétienne, à l'état embryonnaire.

Secundo: Le général romain dit quelque part «qu'il ne tardera pas à hisser le «drapeau» romain sur les remparts de Massada». Pas plus que de cartes, il n'existait de drapeaux à l'époque; ceux-ci firent leur apparition il y a à peine deux siècles. En guise de pavillon national, les troupes romaines portaient des «enseignes» — des piques surmontées d'un aigle, symbole de force et de fierté conquérante, que l'on voit, du reste, défiler dans le film.

Comme quoi, la tentation est grande, même chez les Britanniques, d'utiliser des procédés peu orthodoxes lorsqu'il s'agit de donner plus d'éclat au peplum, fût-ce au mépris de l'exactitude historique.

Si les Britanniques, tout méticuleux qu'ils sont, n'hésitent pas à donner à l'occasion des entorses à la vérité, les Français non plus ne se font pas faute d'y recourir toutes les fois qu'un certain prestige est en jeu. Mais est-ce bien au nom de ce prestige national que le metteur en scène du film télévisuel à feuilleton «Zola» fait prendre les empreintes digitales de l'auteur de l'«Assommoir» par Alphonse Bertillon, le fondateur de l'anthropométrie judiciaire? Je dirais plutôt que cette séquence trahit l'ignorance des faits réels, entretenue, du reste, par toutes les éditions du Larousse, petit et grand. N'en déplaise aux rédacteurs de cette encyclopédie, Bertillon **n'est pas** l'inventeur de ce système, dit «dactyloscopique», tout en étant celui de la science anthropométrique, c'est-à-dire de celle qui prétend fournir le signalement d'un prévenu par les mensurations relevées auparavant sur son corps et son crâne. En fait, les premières empreintes digitales nous viennent des Indes, où l'on inaugura ce système au début du siècle, soit quelque 25 ans après l'apparition du «Bertillonnage».

On peut multiplier à l'infini les exemples des époustouflantes énormités dont la cinématographie internationale se rend périodiquement coupable depuis qu'elle a envahi nos moeurs décadentes. Ce n'est pas dans un article qu'on pourrait en dire l'essentiel. Tout un ouvrage en plusieurs volumes ne suffirait pas pour décrire les innombrables versions fantaisistes et puériles de la Révolution française, de la guerre de Troie, des moeurs du Bas-Empire; les assaisonnements avec lesquels ont été «servis» les Vikings et autres barbares; les multiples visages — souvent grotesques — d'Alexandre le Grand, de Napoléon, de Moïse, du Christ, d'Hitler — et j'en passe.

Certes, il serait tout aussi vain que présomptueux d'exiger de la cinématographie française, italienne, britannique ou autre, de nous donner de véritables cours d'histoire de France, d'Angleterre, d'Italie ou de tout autre pays dont elle s'emploie à évoquer les hauts faits du passé. Elle peut idéaliser un illustre personnage, nous le rendre odieux ou le situer dans son contexte historique avec plus ou moins d'habileté et de savoir-faire — mais sans plus. En revanche, l'expérience nous enseigne qu'elle a souvent falsifié l'histoire avec une scandaleuse désinvolture. Mais il y a pire: grâce à leur personnalité fracassante, certains acteurs ont réussi, à leur corps défendant, à récrire, pour ainsi dire, l'Histoire. Leur jeu puissant et évocateur jette parfois des doutes dans l'esprit du spectateur moyen quant à ses connaissances dans ce domaine, qui se demande si, après tout, ce n'est pas le scénariste qui dit vrai et l'historien qui se trompe.

Christian CHRISTODOULIDIS
Montréal

TRIBUNE LIBRE

L'hôpital Notre-Dame manque de draps, serviettes, débarbouillettes, etc. Des patients doivent même porter des jaquettes en papier.

«Le gouvernement coupe jusqu'à l'os»

On a beaucoup parlé ces derniers temps, dans les journaux, d'abus et de gaspillage dans les services publics, entre autres dans les hôpitaux. M. Pierre-Marc Jonhson, ministre de la Santé, et M. Jacques Parizeau s'évertuent à dire qu'il faut apprendre à vivre selon nos moyens, qu'il faut couper dans le «gras» et que les coupures budgétaires n'affectent pas la qualité des soins.

Etant infirmière à l'hôpital Notre-Dame, je veux répondre à ces dires en citant comme exemple ce qui se passe chez nous avec la lingerie (draps, serviettes, etc.). Depuis des semaines, à l'hôpital, il n'y avait plus de débarbouillettes; nous lavons les patients avec des chiffons J, comme pour les meubles. Les draps se font aussi plus rares, ainsi que les taies d'oreiller. L'hiver, les couvertures de laine sont pratiquement inexistantes.

Souvent, nous sommes obligés d'utiliser des jaquettes en papier parce qu'il n'y en a plus en tissu. Ce fut le cas le lundi 6 juillet, jour de chaleur et d'humidité dont tous se souviendront. A l'urgence, quand le corridor déborde, il n'y a plus d'oreillers pour mettre sur les civières. Ailleurs, comme il manque de draps, on fait les lits avec des aleses (genre de piqués).

Il en va de même de la propreté dans l'hôpital: comment assurer que les départements de soins soient impeccables quand le personnel de l'entretien ménager doit couvrir 3 fois plus de chambres qu'avant?

Nous sommes à l'ère avancée sur le plan scientifique pour combattre les microbes. Mais si nous ne pouvons assurer l'hygiène minimale pour les patients, ça en coûtera encore bien davantage en médicaments. En nursing, assurer le confort du patient, **c'est un soin de base.** C'est une partie importante de notre travail.

Ce n'est donc pas dans le gras que le gouvernement coupe, mais jusqu'à l'os. Peut-être trouve-t-il inutile de laver les chambres et les patients, de changer la literie des malades à tous les jours. (Pensons à ceux qui font de la fièvre ou qui font des plaies de lit. Le public et les patients sont vraiment les boucs émissaires d'un gouvernement qui compte récupérer beaucoup d'argent dans les services publics... mais pas pour améliorer la santé de la population. Au lieu de diminuer les budgets affectés à la santé, il faudrait au contraire les augmenter.

A Notre-Dame, la qualité des soins est sérieusement affectée et, actuellement, il n'y a aucun travailleur en grève. C'est essentiellement à cause des budgets du gouvernement si les soins ne sont plus ce qu'ils étaient à Notre-Dame comme dans beaucoup d'autres hôpitaux.

Suzanne LORTIE
infirmière, 5 AB
Montréal

Intolérance?

Mme Lysiane Gagnon, dans sa chronique du 6 juin, s'oppose à ce qu'il y ait une messe solennelle à l'Oratoire comme une des manifestations libres des fêtes du 24 juin, et cela au nom de «la société pluraliste» que nous sommes devenus! Très logique, n'est-ce pas?

Des esprits «laïques» sont maintenant prêts à cette même intolérance qu'ils dénoncent chez les autres. Ça promet pour les prochains débats! Mais revenons à la fête. Sans doute, il faudrait changer la date de cette fête qui se tient le jour de la Saint-Jean. Si c'est vraiment la fête des Québécois, nous dit Mme Gagnon, il faut rayer l'histoire du présent, et pire encore, bien faire comprendre à la communauté chrétienne québécoise qu'elle ne fait plus partie du paysage du nouveau Québec.

Moi, je commence à saisir pourquoi des gens deviennent ce que Mme Gagnon appelle «conservateurs». On le serait à moins quand des esprits étroits veulent vous chasser non seulement du passé mais aussi du présent et de l'avenir. Cette pseudo-élite moderne est aussi hautaine et mesquine que celle d'hier... toujours aussi loin de la chair et de l'âme populaires.

Alors, le peuple se défend comme il peut. Est-ce cela le conservatisme? S'il le faut, j'en serai par mon vote, puisque c'est la seule voix qui nous reste.

Les autres communautés ethniques qui gardent vivante leur foi peuvent fêter à leur guise. Pas nous, depuis que nous sommes devenus une «société», vaste bureaucratie neutre sans identité... et sans âme!

Quelle ironie! Nous subventionnons ces fêtes des communautés ethniques (je dis bravo), mais ça ne vaut pas pour nous! Seuls les Québécois laïques y auraient droit, selon l'esprit et la lettre de Mme Lysiane Gagnon.

Et dire que le droit à la différence est le cheval de bataille des progressistes, seulement la leur évidemment! Je croirais entendre l'Association des parents catholiques.

Serons-nous bientôt coincés entre un cléricalisme éculé et un nouvel intégrisme religieux qui poursuivent la même logique butée?

Aline BERTRAND
Lafontaine

Je crois qu'il y a malentendu et que je me suis mal fait comprendre de Mme Bertrand. Il va de soi que je ne me suis jamais «opposée à ce qu'une messe solennelle fasse partie des célébrations de la Saint-Jean». J'ai simplement signalé que les événements dits «nationaux», intégralement organisés et subventionnés par l'État, devaient être neutres, à moins qu'on ne veuille célébrer par une messe cette dimension fondamentale de la culture historique et présente des Canadiens français. Alors, ai-je écrit, qu'on parle plutôt de la Saint-Jean comme de la fête des Canadiens français plutôt que comme celle de tous les Québécois indistinctement. Loin de moi la moindre velléité de censure ou d'intolérance. Bien au contraire, la séparation de l'Eglise et de l'État a toujours été, en Occident, la première garantie de la liberté de pensée et de religion.

L. G.

L'arrêt des travaux du gazoduc et le Décret de la construction

Monsieur Ivan Guay
LA PRESSE

Cher monsieur,

Votre éditorial du lundi 22 juin 1981, titré «L'arrêt de la construction du gazoduc» a dû décevoir, comme moi d'ailleurs, un grand nombre de vos lecteurs qui vous considèrent comme un des critiques les plus sévères du gouvernement péquiste et de ses politiques.

Si j'ai été déçu, c'est surtout parce que vous avez cette fois malheureusement raté votre cible. Pourtant, l'occasion et le litige en question vous auraient permis de dénoncer les déficiences majeures de la politique gouvernementale en matière de relations de travail dans l'industrie de la construction.

En ne traitant que très superficiellement de ces politiques et en affirmant que «le ministre Marois est pris dans le carcan de son Décret», vous avez dû faire sourire le ministre et ses partisans, parce que vous faites malheureusement preuve d'un manque de connaissance de la situation. En effet, vous devriez savoir que le Décret de la construction n'a pas le sens que l'on donne aux décrets promulgués par le gouvernement à l'occasion du règlement d'un conflit de travail, exemple: la fonction publique, le domaine de l'éducation. Quant à la construction, ce n'est qu'en 1970, sous Pierre Laporte, et en 1973, sous Jean Cournoyer, que le ministre du Travail a promulgué lui-même les conditions de travail dans l'industrie de la construction. L'industrie de la construction a fonctionné de 1934 à 1968 sous le régime de la loi des conventions collectives. Pendant cette période, les parties adressaient au ministre une requête lui demandant l'extension par décret à l'ensemble de l'industrie des conditions qu'elles avaient négociées entre elles.

Si le ministre considérait les parties comme représentant la prépondérance dans les effectifs patronaux et syndicaux, il accordait la requête. Depuis l'avènement du bill 290, soit de la «loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction», l'industrie fonctionne selon un régime particulier qui prévoit toujours que «une ou les parties (art. 14) peut ou peuvent demander l'extension juridique de la convention collective». Dans la présente loi, les parties représentatives étant spécifiquement reconnues, il n'y a plus lieu de faire la preuve de la prépondérance des parties. De plus, le ministre a l'obligation d'accorder la requête qui lui est présentée (art. 16) à moins qu'il ne puisse motiver sa décision de refus.

Or, dans le cas du décret présentement en vigueur, l'Association des Entrepreneurs en Construction du Québec (l'AECQ) et le Conseil Provincial des Métiers de la Construction du Québec ont signé une convention collective le 12 mai 1980. L'AECQ en a demandé l'extension juridique, conformément à la loi. Enfin, ce n'est que le 30 décembre 1980 que le Conseil des ministres sous la recommandation du ministre du Travail a promulgué le décret actuel. Ce décret n'est en fait qu'une copie presque intégrale de la convention collective du 12 mai 1980 dans toute sa complexité, ses déficiences et ses compromis.

Cette précision étant faite, cher monsieur Guay, permettez-moi maintenant de vous souligner quelques commentaires sur d'autres points de votre article:

1) Les soudeurs ne sont ni les auteurs ni les acteurs de la crise. Ils constituent simplement un atout fort précieux dans les mains du local 144 auquel ils sont affiliés.
2) Je suis d'accord avec votre affirmation que le gouvernement a imposé une bureaucratie intolérable et que l'industrie est maintenant totalement réglementée. La meilleure partie de votre article: «On est passé d'un extrême à l'autre: de la loi de la jungle à la jungle des lois.»
3) La réglementation à outrance et le contingentement de la main-d'oeuvre auront conduit en quelques années à une pénurie sérieuse de main-d'oeuvre dans plusieurs métiers.
4) Vous avez entièrement raison de dire que «sous prétexte de protéger les travailleurs on a créé une chasse gardée et un marché captif». Le règlement sur le placement devrait être aboli.
5) A la suite des événements survenus depuis la publication de votre article, on ne peut qu'être d'accord avec vous que les propos du ministre Marois étaient «des paroles oiseuses et hypocrites». mais les motifs de son action étaient tout autres que l'existence du Décret.
6) Ce n'est pas la question du taux horaire qui est en jeu. Si l'on se base sur la demande, il faudrait continuellement reviser, pendant la durée d'une convention collective, les taux de salaire négociés pour les ajuster à ceux que viendraient d'obtenir des ouvriers dont la demande excède considérablement les disponibilités. D'ailleurs, pour ne citer ici que le cas des soudeurs, l'Alberta connaîtra en 1986 une pénurie que ne pourra combler l'apport de toutes les provinces du Canada réunies. Il faudra compter sur des ouvriers de pays étrangers pour combler une grande partie de cette pénurie.
7) Je partage votre avis «que le séparatisme économique n'est pas possible et que le marché canadien doit être libéré des barrières provinciales artificielles». Mais compte tenu que les législations du travail sont de juridiction provinciale et que les conditions et les contextes particuliers varient considérablement d'une région à l'autre du pays, votre conclusion est utopique et perd tout contact avec la réalité.

Raymond DICAIRE
Président
Systèmes intérieurs
St-Laurent Ltée

Félicitations

Monsieur Jean Pellerin
Tribune libre
LA PRESSE

Cher monsieur Pellerin,

Toutes mes félicitations pour votre éditorial du 7 juillet: «Les silences éloquents de Gromyko». Vous avez le don de rendre transparentes les diaboliques tentatives soviétiques de déstabilisation et de domination du monde.

J'ai bien apprécié votre façon de parler de l'option de l'impérialisme soviétique à l'égard de la Pologne: «L'URSS l'étranglera fraternellement.» En 3 mots, tout était dit: la violence criminelle des tanks soviétiques contre le peuple héroïque, la fourberie de la propagande moscovite et la complicité coupable ou naïve de certains médias en Occident.

Je ne suis pas polonaise mais, comme me le disait l'un de mes amis, ces temps-ci, nous sommes tous polonais. Et c'est un peu grâce à vous.

J. MACAMEAU
Montréal

Pendant la grève des postes, les lettres destinées à cette rubrique peuvent être déposées à nos bureaux, au 750 de la rue Saint-Laurent. Nous nous excusons de l'inconvénient.

RÉPONSE

La lettre de M. Dicaire est intéressante et mérite d'être commentée car elle reflète assez bien l'attitude patronale dans l'industrie de la construction. Cette attitude, il faut le dire carrément, se caractérise surtout par un manque de courage.

M. Dicaire se dit déçu de mon éditorial parce que je n'ai pas saisi l'occasion de «dénoncer les déficiences majeures de la politique gouvernementale en matière de relations de travail dans l'industrie de la construction». Mais cet éditorial de quelques feuillets n'avait pas pour objet d'analyser les relations de travail dans la construction. Or M. Dicaire, qui n'est pas limité comme un éditorialiste à quelques feuillets et à un événement précis de l'actualité, n'a pas dans sa longue lettre précisé et analysé ces «déficiences majeures de la politique gouvernementale». L'occasion était pourtant idéale de corriger le tir d'un éditorialiste qui avait, de l'avis de M. Dicaire, «raté sa cible».

La moitié de la lettre de M. Dicaire est au contraire consacrée à démontrer que le Décret de la construction n'est pas un décret comme un autre. J'apprécie cette sollicitude mais je dois avouer à M. Dicaire que je m'intéresse depuis de nombreuses années aux problèmes de la construction, en plus d'avoir assisté aux séances de l'enquête Cliche et d'avoir été agent immobilier dans les années 50. Si j'ai écrit que «le ministre Marois est pris dans le carcan de son Décret», c'est que ce décret entérine des conventions sectorielles et les transforme ainsi en un cadre provincial rigide qui rend les accommodements interprovinciaux très difficiles. Le gazoduc est précisément un ouvrage interprovincial. Si cela fait «sourire le ministre et ses partisans», ils doivent sourire jaune puisque la pose du gazoduc est à toutes fins utiles sérieusement compromise cette année.

M. Dicaire termine sa lettre par 7 commentaires où il affirme que «les soudeurs ne sont ni les auteurs ni les acteurs de la crise» (1) et que «ce n'est pas la question du taux horaire qui est en jeu» (5). Pourtant le ministre Marois qui avait déclaré qu'il «n'ouvrirait pas le Décret», l'a précisément amendé pour les soudeurs et leur taux horaire de salaire. On peut alors se demander sur quoi s'appuyaient les affirmations péremptoires de M. Dicaire.

Mais le plus étonnant est le dernier paragraphe de sa lettre où il affirme être d'avis que «le marché canadien doit être libéré des barrières provinciales artificielles» mais que cette «conclusion est utopique et perd tout contact avec la réalité». C'est là où s'affirme le manque de courage patronal. M. Dicaire devrait se souvenir, par exemple, du racket des étiquettes syndicales par lequel on rançonnait les entrepreneurs et on faisait monter indûment les coûts de la construction. C'était avant l'enquête Cliche, alors que les entrepreneurs n'avaient pas eu le courage de s'unir pour s'opposer à ce racket et préféraient en faire payer les frais aux acheteurs ou aux contribuables, pour les travaux publics.

Ce qui est utopique ce n'est pas d'abolir les barrières provinciales artificielles, c'est de compter sur la partie patronale pour le faire. Si les entrepreneurs en construction sont maintenant réunis en une association c'est parce que le gouvernement les y a forcés par une loi. C'est pourquoi la détermination de ceux-ci fait beaucoup plus «sourire le ministre et ses partisans» que la détermination des ouvriers de la construction, en l'occurrence les soudeurs.

IVAN GUAY

LA SURPRENANTE SUBARU est une voiture de production limitée dont les normes de qualité et de finition vont bien au-delà de son prix. Les modèles traction avant et quatre roues motrices sont protégés par une garantie de kilométrage illimité, un traitement antirouille garanti 5 ans, et offrent une consommation record*. Subaru est en train de battre tous les records de vente cette année.
CE N'EST PAS SURPRENANT.

Berline traction avant

CONSOMMATION: *Subaru est en première position au point de vue économie de consommation dans la catégorie 1800 cc, avec une cote ville/route de 7 L/100 km 40,4 mpg pour les modèles traction avant, et une cote ville/route de 8,3 L/100 km 34 mpg pour les modèles quatre roues motrices.
Tous les modèles consomment de l'essence sans plomb. La consommation peut varier selon la vitesse de conduite, les conditions atmosphériques et la longueur du parcours. La consommation sur route sera probablement supérieure. Les cotes ci-dessus sont basées sur les conversions à partir des estimations EPA 1981, au 1er octobre 1980.

Rendez visite à votre concessionnaire pendant les "journées records" de Subaru. SUBARU

LASALLE — Rallye Subaru, 129 rue Clément, 364-1230
LAVAL — Boulevard St-Martin Auto, 1430 boulevard St-Martin, 667-4960
MASCOUCHE HEIGHTS — Mascouche Subaru Auto, 133 chemin des Anglais, 477-5738
MONTRÉAL — Coiteux Autos, 5235 av. Papineau, 526-3365
MONTRÉAL — SUBARU Montréal, 2085 rue Ste-Catherine ouest, 937-4288
ST-LÉONARD — Lacordaire Auto, 7630 rue Lemans, 254-3566
STE-ANNE-DE-BELLEVUE — Lavigne Garage, 37 rue Ste-Anne, 457-5327

LE SOMMET D'OTTAWA

CONFLIT ISRAÉLO-LIBANAIS

Les Sept réclament un cessez-le-feu

■ MONTEBELLO — A l'issue de leur première journée de discussions, les sept leaders des principales puissances industrialisées capitalistes ont déploré hier l'escalade de la violence au Moyen-Orient et ils ont lancé un appel à Israël et au Liban pour que cessent toutes représailles entre les deux pays.

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

Dans une déclaration publiée hier par le président du Sommet économique de Montebello-Ottawa, M. Pierre Trudeau, au cours d'une conférence de presse internationale donnée dans le décor solennel du Théâtre du Centre national des arts d'Ottawa, les Sept se disent profondément bouleversés par l'ampleur des pertes encourues par le Liban. En onze jours, selon des sources libanaises et palestiniennes, le Liban compte 410 morts et 1126 blessés.

Parlant au nom de tous les participants au Sommet (Etats-Unis, Japon, France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Italie, Canada et Communauté économique européenne), le premier ministre Trudeau a soutenu que la crise israélo-libanaise pouvait se résoudre et il a lancé un appel à la réconciliation.

Dans une autre déclaration commune, les Sept ont également condamné le gouvernement de l'Afghanistan pour sa conduite dans le détournement d'un avion commercial pakistanais, en mars dernier. En conséquence, les Sept pays du Sommet économique d'Ottawa s'engagent à suspendre toute liaison aérienne avec l'Afghanistan, à moins que le régime de Kaboul ne souscrive à la déclaration que les Sept ont émise à Bonn en 1979 contre la piraterie aérienne. Cette déclaration avait été adoptée par le Sommet à l'initiative du Canada.

Dans leur déclaration anti-terroriste, les Sept englobent tous les actes de terrorisme, y compris la prise d'otages et les attaques contre les diplomates. Ils réaffirment leur détermination de combattre vigoureusement de telles violations flagrantes du droit international. Les Sept ne nomment pas cependant expressément le régime iranien qui a fermé les yeux sur l'affaire de l'ambassade de l'Iran.

Faisant référence, sans aucun doute, au rôle joué par le Canada en Iran en vue de protéger six diplomates américains, les Sept se prononcent en faveur d'une coopération entre leurs pays dans le cas de menace contre leur personnel diplomatique ou consulaire. Dans le cas où de tels événements se reproduiraient, ils s'engagent à se consulter sans délai pour apporter une réponse appropriée. Bien plus, ils déclarent que tout pays qui fournirait une aide directe à de tels actes de terrorisme diplomatique devrait faire face à une prompte riposte internationale.

Les participants au Sommet d'Ottawa sont convenus d'échanger entre eux des informations sur les activités terroristes ou les menaces de terrorisme et d'établir une concertation en vue de mesures antiterroristes communes.

Déjà un succès

Vêtu d'un complet gris pâle, traditionnelle rose rouge à la boutonnière, le premier ministre Trudeau a soutenu qu'à la mi-temps, le sommet de Montebello-Ottawa se révélait déjà un succès contrairement aux analyses qui prédisaient l'impossibilité d'harmoniser des points idéologiquement opposés. Aucun des leaders, a-t-il dit, n'a tenté d'imposer son point de vue aux autres, mais tous ont tenté de faire des compromis, ce qui devrait se traduire dans le communiqué final qui sera publié cet après-midi, à l'issue d'une dernière séance de discussions à l'édifice de l'Est du Parlement. Avant de se rendre à bord de voitures blindées sur la colline parlementaire, le centre-ville d'Ottawa ayant été dégagé de toute circulation, les membres du Sommet économique auront été les hôtes d'un déjeuner offert par le Gouverneur général Edward Schreyer.

Dans la matinée, hier, les discussions autour de la table ronde de Montebello ont porté sur l'économie. Selon une source fiable, le premier ministre Trudeau s'est cantonné dans son rôle de président, faisant très peu valoir le point de vue canadien sur les problèmes économiques de l'heure. Ce rôle d'animateur à la recherche d'un consensus, selon la même source, M. Trudeau l'aurait joué «avec beaucoup de sagesse et d'habileté».

Selon M. Trudeau, le site de Montebello, par son caractère champêtre, s'est révélé propice jusqu'à maintenant à créer un esprit de détente et de conciliation. Commencé sous un soleil radieux, le sommet s'est poursuivi hier dans la grisaille humide bien caractéristique des étés outaouais. Le temps maussade a empêché que la traditionnelle photo de groupe du sommet soit prise sur le patio du Château aménagé pour la circonstance. Ce sera la première photo officielle prise à l'intérieur pour le club des riches qui s'est réuni annuellement dans chacun des pays membres depuis 1975. L'an prochain, le cycle recommencera et le président français, M. François Mitterrand, a fait savoir hier à ses collègues qu'ils seraient les bienvenus à Paris.

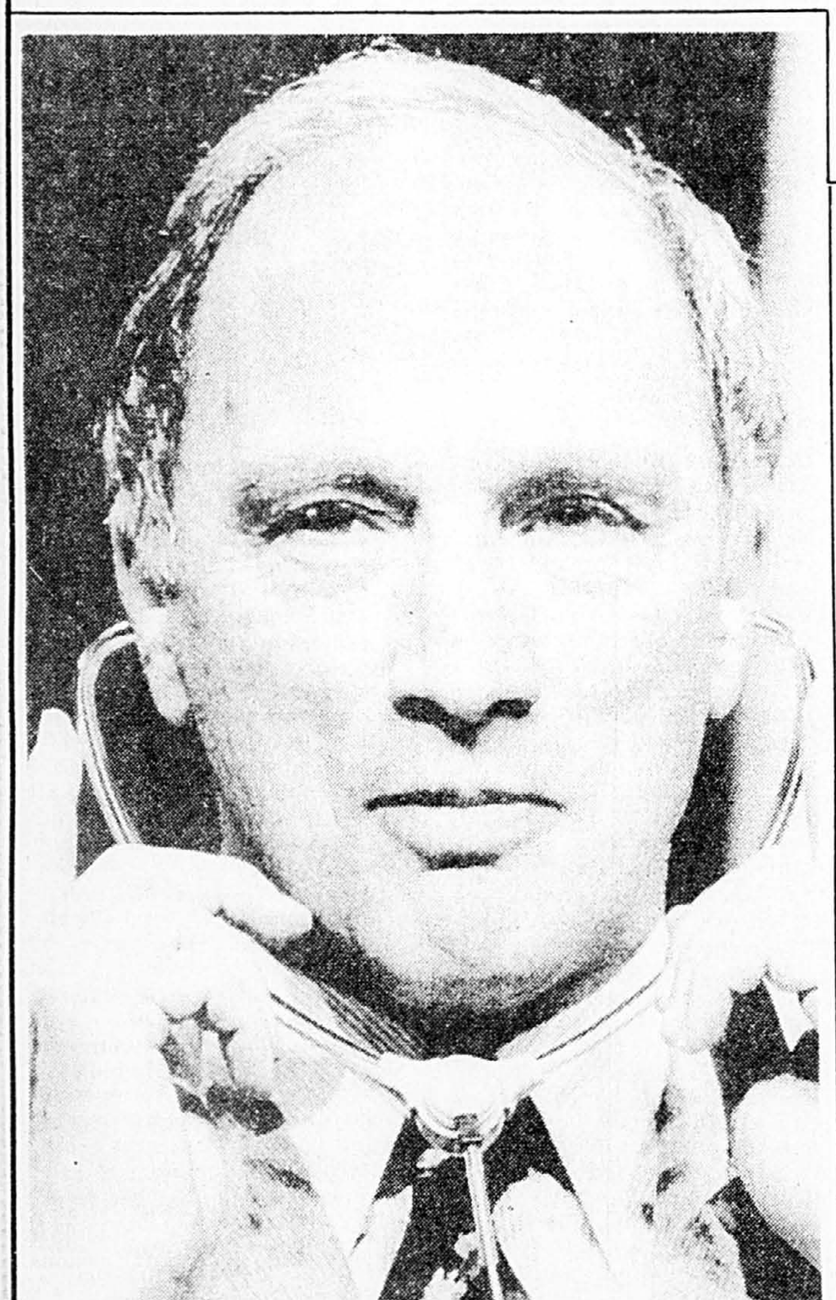

téléphoto UPI

Visiblement satisfait, parlant de succès à la mi-temps du Sommet, le premier ministre Trudeau ajuste ses écouteurs pour mieux entendre une question lors de la conférence de presse qu'il a donnée hier au nom des Sept.

téléphoto AP

Si l'humour de ses homologues n'est pas suffisant pour le rafraîchir, le président Ronald Reagan peut toujours compter sur une provision de sodas typiques de son pays.

UN «SECOND CHOC PÉTROLIER», DIT SCHMIDT

Les taux d'intérêt des Américains égorgent la France

■ OTTAWA — Les taux d'intérêt élevés des américains et les fluctuations «erratiques» des taux de change deviennent intolérables pour la France et sont susceptibles d'entraîner une croissance du chômage accompagné de troubles sociaux.

GILLES PAQUIN
(de notre bureau de d'Ottawa)

Tel est le message brutal livré hier par le ministre français des Affaires extérieures, M. Claude Cheysson, lors d'une conférence de presse à Ottawa. Il expliquait alors les interventions du président François Mitterrand au Sommet économique. Alors que M. Mitterrand s'était abstenu de viser directement le gouvernement Reagan, se contentant de signaler que son pays souffrait beaucoup de la crise économique, M. Cheysson s'est montré plus clair.

Précisant ce que M. Mitterrand désignait comme le seuil d'intolérance du chômage, M. Cheysson a dit que ce niveau était «pratiquement atteint» en France. Il est important que M. Reagan voit la contrepartie de ses politiques, surtout dans les pays européens qui sont ses alliés, a-t-il expliqué.

Ce seuil étant atteint, il est important que les Etats-Unis agissent vite, soit d'ici quelques mois, pour réduire les taux d'intérêts, estiment les Français. M. Cheysson a noté que par réaction les pays européens pourraient «se mettre en boule comme des malades» et avoir recours au protectionnisme pour se protéger. On entre alors dans un cercle qui se referme de plus en plus, a-t-il dit.

Au cours de la journée, le président Mitterrand a d'ailleurs démontré que les taux d'intérêts élevés actuels contrecarraient ses politiques et pénalisaient les entreprises de son pays.

«Nous avons été élu pour faire autre chose», a dit M. Mitterrand. La priorité des priorités est de faire reculer le chômage».

D'autres voix ont fait écho aux propos de M. Mitterrand puisque le président de la Commission des Communautés Européennes, M. Gaston Thorn a abondé dans ce sens, de même que le chancellier ouest-allemand Helmut Schmidt. Ce dernier a d'ailleurs comparé les hausses des taux d'intérêt à un «deuxième choc pétrolier» pour ensuite lancer un appel aux Américains en rappellant que les Européens avaient aidé à soutenir le dollar US de manière très efficace en 1977.

Le chancellier allemand a dit que les taux d'intérêt actuels étaient «les plus élevés connus dans son pays depuis la naissance du Christ», soit 15 ou 16 pour cent.

De son côté M. Thorn a souligné que «la situation économique européenne était plus grave que celle du Japon et des Etats-Unis, que le chômage était plus élevé et que la reprise était plus incertains».

Il a par ailleurs invité les pays membres de la Communauté à ne pas aggraver la situation par leurs propres erreurs, ce qui n'était pas étranger aux déclarations faites par M. Mitterrand sur la tentation du protectionnisme ou celle de M. Cheysson sur les «mesures de défense» à prendre».

Sans être toujours identifié comme cible par ses partenaires européens, M. Reagan était néanmoins perçu comme tel. Il s'est longuement expliqué sur ses politiques économiques. Selon un porte-parole américain, M. Reagan a repris les propos qu'il tenait la veille à M. Mitterrand et a reçu beaucoup de compréhension de leur part.

Les ministres fédéraux courtisent les journalistes étrangers

■ OTTAWA (PC) — Les ministres fédéraux, du moins plusieurs d'entre-eux, profitent du sommet d'Ottawa pour mieux informer les journalistes étrangers des positions canadiennes face à certains problèmes, tels l'énergie, les pluies acides ou le rapatriement de la Constitution.

Le procédé est simple: chaque ministre invite un groupe de journalistes distinct à souper pour répondre à leurs questions sur un sujet choisi. En règle générale, Ottawa estime que ces problèmes sont mal interprétés par la presse étrangère ou, encore, qu'ils n'y sont pas pris assez au sérieux.

Ainsi, le ministre Marc Lalonde de l'Energie, vertement critiqué aux Etats-Unis pour la mainmise canadienne sur les sociétés pétrolières américaines, a invité une douzaine de journalistes américains auxquels il a expliqué que Washington ne permettrait jamais que 70 pour cent de son industrie pétrolière appartienne à des étrangers et que le même argument vaut pour le Canada.

Le ministre de la Justice Jean Chrétien, porte-parole du gouvernement en matière constitutionnelle, a pour sa part entretenu les journalistes britanniques du rapatriement de la Constitution. Certains journalistes ont affirmé, à l'issue du repas, que M. Chrétien n'avait pas tenté d'être insidieusement persuasif, mais qu'il avait fait preuve de souplesse sans se livrer à un lobbying outrancier.

Quant au ministre de l'Environnement John Roberts, il a réuni les journalistes américains pour leur faire la preuve de la gravité, surtout pour l'Est canadien, des pluies acides provenant des Etats-Unis.

Les ministres canadiens ont également fait savoir que ce sommet leur permettait d'accepter de nombreuses entrevues réclamées, sur divers sujets, par des journalistes étrangers, surtout américains.

Selon Tass, Reagan veut orienter les débats à sa guise

■ MOSCOU (AFP) — L'ordre du jour du sommet d'Ottawa est dominé tant par des «contradictions économiques profondes» que par une situation internationale «aggravée» en raison de l'orientation «aventurière» de l'administration Reagan, a estimé l'agence Tass hier, jour de l'ouverture de la rencontre au sommet des sept principaux pays industrialisés du monde occidental.

Se «référant» à un journal canadien, l'agence officielle soviétique affirme dans une dépêche datée d'Ottawa que l'objectif des rencontres bilatérales que le président Reagan a eues avec le président Mitterrand et le chancelier Scmidt a été «d'assurer de facto au président américain un rôle décisif pour la détermination du déroulement des débats, et cela aux conditions américaines».

Toutefois, selon Tass, les plus récentes déclarations du secrétaire d'Etat américain Alexander Haig et du conseiller du président Reagan, Edwin Meese, démontrent que les membres européens du «club des sept» sont «inquiets face à certaines dispositions de l'administration de Washington, notamment en ce qui concerne son «refus d'entamer des pourparlers avec l'URSS sur la limitation des armements».

Toujours selon l'agence soviétique, les Etats-Unis ont, dans le même temps, exercé «une pression ouverte sur leurs partenaires tendant à leur imposer une réduction de leur coopération économique avec les pays socialistes».

Enfin, en ce qui concerne la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, l'agence Tass note que le président français François Mitterrand «a déclaré que ce problème est lourd de sérieuses conséquences non seulement pour l'Europe occidentale, mais bien à une échelle globale plus large».

LE SOMMET D'OTTAWA

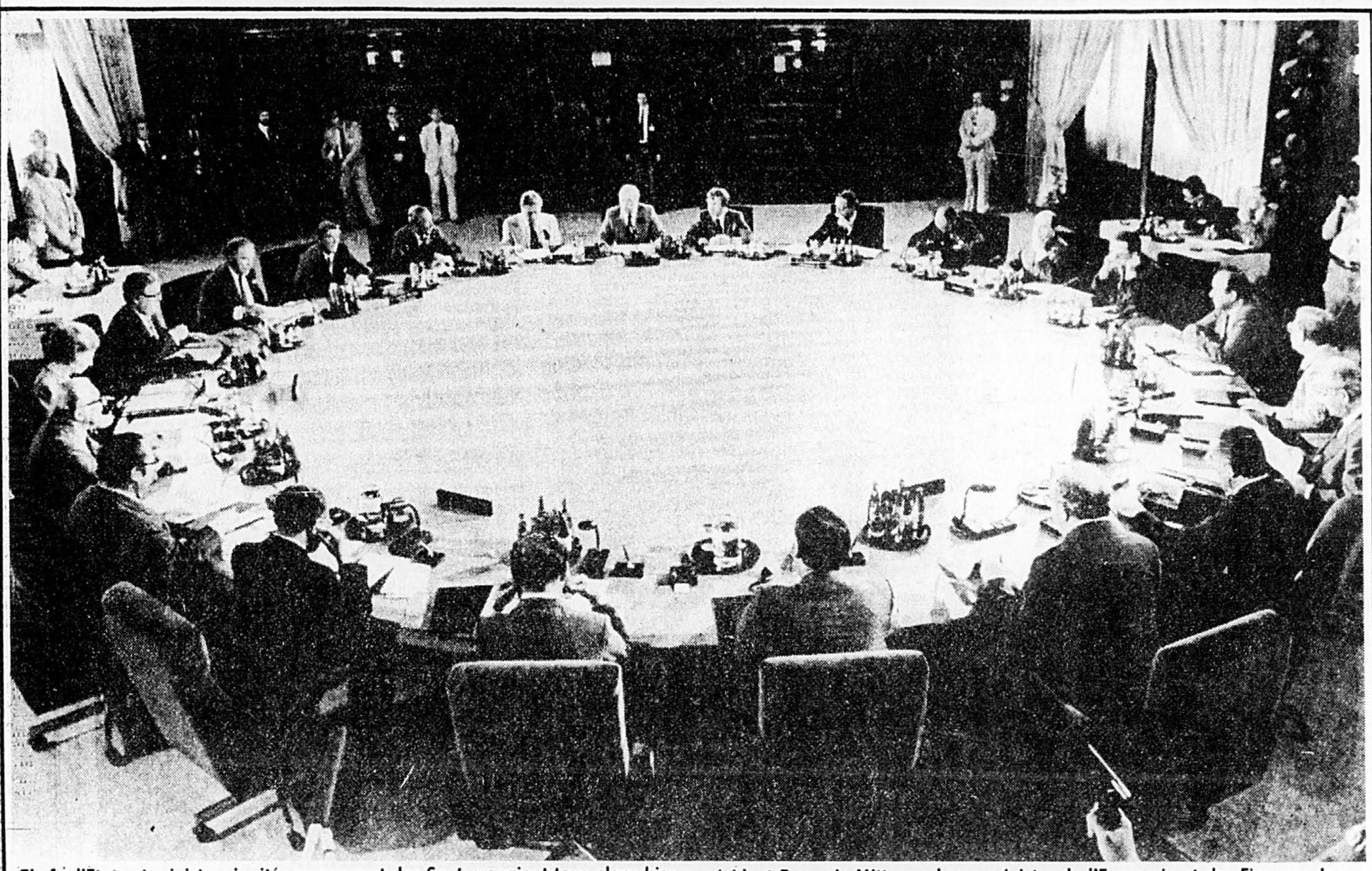

Chefs d'Etats et ministres invités au sommet des Sept prenaient tous place hier autour d'une même table. On reconnaît, en respectant la rotation des aiguilles d'une montre, en partant de l'extrême gauche, le premier ministre britannique Margaret Thatcher; son chancelier de l'Échiquier Sir Geoffrey Howe; le secrétaire d'État américain Alexander Haig; le président américain Ronald Reagan; son secrétaire au Trésor Donald Regan; le ministre canadien des Finances Allan MacEachen; le premier ministre Trudeau; son ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan; le président Gaston Thorn de la Communauté économique européenne; le ministre français des Affaires étrangères Claude Cheysson; le président François Mitterrand; son ministre de l'Economie et des Finances Jacques Lelors; le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher; le chancelier Helmut Schmidt; son ministre des Finances Hans Matthofer; le ministre italien des Affaires étrangères Emilio Colombo, le président de l'Italie Giovanni Spadolini; son ministre du Trésor Beniamino Andreatta; le ministre japonais des Finances Michio Watanabe; le premier ministre Zenko Suzuki; son ministre des Affaires étrangères Suano Sonoda; et le secrétaire britannique au Foreign Office, lord Carringtom.

téléphoto UPI

Taux d'intérêt: Reagan aurait gagné son pari

■ OTTAWA — À l'issue de la première séance de discussion entre les Sept sur les grandes questions économiques, il semblait évident que le président Reagan avait gagné haut la main son pari de convaincre ses alliés de la bonne volonté des États-Unis concernant les taux d'intérêts élevés pratiqués dans ce pays.

FRANCINE OSBORNE
envoyée spéciale de LA PRESSE

Le secrétaire au Trésor, Donald Reagan, et le conseiller présidentiel, Ed Meese, ont insisté sur le caractère «harmonieux» de la séance, ajoutant que tous les participants ont semblé approuver les efforts ou tout au moins louer le courage de l'administration Reagan dans ses efforts pour remettre l'économie américaine sur les rails.

Dans sa déclaration, le président américain a expliqué que les taux d'intérêt élevés étaient plutôt le résultat que partie intégrante de la politique américaine. Selon lui, cette situation a été héritée des administrations précédentes et Washington fait tout en son pouvoir pour les faire baisser. M. Reagan n'a pas voulu préciser quand il espérait y arriver, indiquant qu'il faudrait beauoup de temps, mais qu'on pouvait s'attendre à des signes encourageants d'ici à la fin de 1981.

M. Meese a tenu à souligner que chacun des leaders avait voulu éviter de mettre M. Reagan sur la sellette et que de toute manière, aucun d'entre eux n'avait pu proposer de solution de rechange à la politique américaine. Le président français M. François Mitterrand, a bien évoqué la possibilité de soulèvements populaires en Europe si le chômage persistait ou empirait, mais selon M. Meese, ce n'était pas là une critique adressée directement à M. Reagan.

Selon MM. Reagan et Meese, les Sept ont exprimé un engagement plus fort que prévu sur la question du libre-échange, souhaitant, également des discussions sur le commerce Est-Ouest. À propos du commerce avec le Bloc soviétique, M. meese a révélé que l'on confierait possiblement à un comité conjoint du COCOM la tâche d'établir des normes à ce sujet.

Encore les F-16

Lors des différentes conférences d'information de la délégation américaine, les questions ont rapidement dévié sur la situation au Moyen-Orient, les représentants des médias américains semblant beaucoup plus intéressés à savoir si Washington livrera des avions de combat F-16 à Israël qu'à connaitre les détails du Sommet, au point que M. Meese a dû demander qu'on s'en tienne à Montebello.

Le conseiller américain a révélé que les responsables de la délégation de Washington se réunissaient fréquemment pour discuter la situation au Moyen-Orient à Montebello, sans pour autant empiéter sur les activités du Sommet.

Thatcher

Au petoit déjeuner, le président Reagan a eu un entretien bilatéral avec le premier ministre Thatcher, lui expliquant, à elle aussi, les composantes de sa politique économique. Le premier ministre britannique n'a pas manqué d'en souligner les effets néfastes sur l'économie de son pays, sans toutefois critiquer les mesures adoptées par Washington, révèle le conseiller présidentiel Richard Allen.

Les deux dirigeants ont évoqué également le commerce Est-Ouest, le slibre-échange ainsi que le dialogue Nord-Sud. À ce propos, M. Reagan a expliqué en détail les initiatives américaines dans les Caraïbes, prises en collaboration avec le Canada, le Mexique et le Venezuela. Selon M. Allen, M. Reagan et Mme Thatcher se sont tous deux dits convaincus de la nécessité de poursuivre le dialogue Nord-Sud.

Dialogue Nord-Sud: Trudeau se heurte à l'obstination de Reagan et de Thatcher

■ OTTAWA — Les pressions exercées par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau pour favoriser une relance du dialogue Nord-Sud au Sommet d'Ottawa se sont heurtées à l'obstination britannique et américaine hier pendant les deux heures de discussions que les leaders ont consacrées à cette question.

FRANCINE OSBORNE ET GILBERT LAVOIE

Le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan a clairement indiqué que les Américains ne sont pas prêts à augmenter leur aide à l'étranger après avoir subi des coupures budgétaires de $270 milliards. Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a déclaré pour sa part qu'il est absolument essentiel de ne pas soulever d'espoirs chez les pays du Sud à l'approche du Sommet de Cancun, en raison des difficultés économiques actuelles des pays du Nord. Seul le président français, M. François Mitterrand, a épousé la cause de M. Trudeau, en s'engageant à porter aussitôt que possible l'aide de son pays aux pays en voie de développement au niveau de 0,7 p. cent du PNB établi comme objectif par les pays membres de l'OCDE.

M. Reagan a de nouveau vanté les mérites du programme américain en Jamaïque et déclaré qu'il n'était pas sage de grouper tous les pays en voie de développement, même par région, ce qui va à l'encontre du concept des négociations globales. Soulignant que chaque pays est différent, qu'il a sa propre dignité, il faut, selon lui, acheminer l'aide directement à chaque nation, en reconnaissant, a-t-il insisté, les «énormes pouvoirs» du secteur privé. Pour le président américain, le but de l'aide à l'étranger ne doit pas seulement être de nourrir les affamés, mais de leur apprendre à se nourrir eux-mêmes.

Par contre, dans le domaine énergétique, M. Reagan a déclaré qu'il faudrait faire beaucoup plus pour les pays en voie de développement.

Du côté japonais, le premier ministre Suzuki est allé dans le même sens que M. Reagan, soulignant que l'assistance fournie aux pays en voie de développement devrait surtout permettre aux bénéficiaires de s'aider eux mêmes. M. Suzuki a indiqué que son pays souhaitait faire bénéficier spécialement les pays du Sud-Est asiatique membres de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) de l'aide nippone.

Prenant la parole au nom de l'Italie, le premier ministre Spadolini a lui aussi appuyé l'une des déclarations du président Reagan, insistant sur l'importance du secteur privé dans l'aide à l'étranger. Il a souligné la volonté de l'Italie de collaborer avec les autres pays concernant des questions comme l'aide aux pays en voie de développement et l'énergie.

Du côté britannique, les interventions du premier ministre Thatcher ne laissent planer aucun doute. Le leader du gouvernement britannique «est intervenu très rapidement», ont relaté les porte-parole de ce pays, pour insister sur quatre points:

— tout le monde est d'accord avec la nécessité d'aider les pays du Sud, mais il est impérieux de ne pas soulever des espoirs à Cancun, en raison des problèmes économiques des pays industrialisés.

— la Grande-Bretagne a déjà des programmes satisfaisants d'aide bilatérale et multilatérale.

— les Britanniques affichent une bonne performance au chapitre des transferts de capitaux privés vers les pays du Sud. Il importe maintenant de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que ces capitaux ne seront pas perdus dans des nationalisations ou des expropriations.

— plus vite les pays industrialisés règleront leurs problèmes économiques internes, plus vite ils seront en mesure d'aider davantage les pays pauvres.

Les journalistes de la Grande-Bretagne qui s'intéressaient au dialogue Nord-Sud ont immédiatement conclu que cette prise de position a donné un coup irrémédiable aux espoirs du premier ministre Trudeau de relancer cette question. On a fait remarquer que Mme Thatcher avait pris le petit déjeuner avec le président Reagan le matin même, avec qui elle a pu préparer son intervention.

Seul le président français, M. François Mitterrand semble donc avoir accordé un appui inconditionnel à la thèse canadienne. M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de la reprise de négociations globales entre les pays du Nord et ceux du Sud, en faisant valoir que l'expansion des marchés des pays industrialisés dépend du succès de telles négociations.

Le premier ministre Trudeau n'a que très peu abordé cette question lors de sa conférence de presse en fin de journée. Il n'a fait qu'une déclaration de nature générale faisant état de «progrès sérieux», mais sans plus. Il faudra attendre le communiqué final demain pour voir si les leaders réussiront malgré tout à s'entendre sur une déclaration commune qui signifiera davantage qu'un vague énoncé d'intention.

Plaidoyer de Suzuki pour la lutte à tout protectionnisme

■ OTTAWA — Niant que le marché japonais soit fermé au commerce occidental, le premier ministre japonais, Zenko Suzuki, a présenté à ses interlocuteurs du Sommet d'Ottawa un véritable plaidoyer en faveur d'un commerce libre de tout protectionnisme.

FRANCINE OSBORNE
envoyée spéciale de LA PRESSE

Même s'il nie que le Japon est un marché difficile à pénétrer, M. Suzuki s'est engagé, lors de la séance plénière d'hier matin, à poursuivre ses efforts en vue de le rendre plus accessible au commerce international.

M. Suzuki, le premier des huit participants à prendre la parole, s'est opposé à toute mention, dans le communiqué final, de mesures visant à restreindre le commerce.

Réfutant tout reproche que les autres participants pourraient lui faire au sujet des exportations à la hausse de produits japonais dans les autres pays industrialisés, M. Suzuki a déclaré que tout problème concernant les exportations d'un pays en particulier devrait être référé aux négociateurs du GATT.

Au sujet du dialogue Nord-Sud, M. Suzuki a révélé que son pays avait doublé son aide aux pays en voie de développement entre 1978 et 1980, ajoutant qu'il comptait au moins la doubler de nouveau d'ici cinq ans. Selon lui, les pays industrialisés doivent venir en aide aux pays du Sud pour y contrer l'influence soviétique.

Quant aux relations Est-Ouest, le premier ministre nippon suggère l'établissement d'un équilibre militaire entre les deux blocs comme élément dissuasif, tout en améliorant constamment le niveau de vie des ressortissants de l'Ouest pour approuver la supériorité.

M. Suzuki, dont une copie de la déclaration a été remise aux journalistes japonais dans leur langue, s'est dit parfaitement en accord avec la position du président Reagan, selon laquelle il faudrait que tous les pays signent le Traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le Japon est favorable au développement de l'énergie atomique à des fins pacifiques et souhaite des négociations internationales à ce sujet.

Plusieurs apartés sur les problèmes africains

■ (Selon PC-Reuter) — Les problèmes africains feront l'objet de plusieurs apartés au cours du sommet des Sept à Montebello.

Ainsi, cinq pays occidentaux mettront le sommet à profit pour procéder à des consultations urgentes sur le plan d'indépendance de la Namibie, actuellement administrée par l'Afrique du Sud.

Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays membres du «Groupe de contact», ont ainsi convoqué à Ottawa leurs spécialistes des affaires africaines dans l'espoir de formuler de nouvelles propositions en vue de l'accession de la Namibie à l'indépendance.

Le secrétaire d'État américain et les ministres des Affaires étrangères de France, du Canada, de Grande-Bretagne et de la RFA tiendront à ce sujet une réunion spéciale aujourd'hui. Dimanche dernier, un représentant d'Allemagne de l'Ouest laissait également entendre que les leaders de ces cinq pays pourraient également aborder ce problème.

Entre-temps, à Salisbury, au Zimbabwe, les chefs de gouvernement de neuf pays du sud-africain ont lancé un appel aux nations industrialisées réunies à Ottawa pour qu'elles coopèrent dans la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial.

Le président Quett Masire, du Botswana, qui a présidé la réunion au sommet de la Conférence de développement et de coordination du sud-africain (SADCC), a affirmé «qu'il existe un lien d'une importance vitale entre les deux sommets, un lien que nous ne pouvons ignorer sans péril».

Il a ajouté que les nations réunies à Ottawa ne peuvent trouver une solution à leurs problèmes sans faire participer les pays du tiers monde à leurs plans, tandis que les pays du SADCC ne peuvent obtenir une véritable indépendance économique sans la collaboration et l'appui total des nations techniquement avancées.»

Le SADCC groupe le Zimbabwe, la Zambie, le Mozambique, la Tanzanie, le Malawi, l'Angola, le Swaziland, le Lesotho et le Botswana.

Les chefs d'État de ces pays ont réclamé un transfert de richesses des pays industrialisés, mais ont averti ceux-ci qu'ils ne leur tendent pas une aumônière. Ils estiment que leurs richesses naturelles seront disponibles aux pays industrialisés, en autant que ceux-ci consentent à participer au développement du tiers monde.

EN BREF

Iran: perpétuer l'oppression

■ Le ministère iranien des Affaires extérieures estime que le sommet d'Ottawa des sept pays occidentaux les plus industrialisés a pour objectif de «perpétuer l'oppression et leur domination sur le monde». L'agence officielle Pars, citant une source gouvernementale, ajoute que «aussi longtemps que les puissantes nations industrielles du monde continueront à imposer le présent système économique, qui ne fait qu'opprimer les nations pauvres du monde, tout espoir d'éliminer les actuelles relations oppressives entre les nations est futile et ne constitue qu'un mirage pour les opprimés.»

LE SOMMET D'OTTAWA

PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE DU CENTRE DES MEDIA

Comme une descente aux enfers

■ OTTAWA — On a un peu l'impression de descendre aux enfers en pénétrant dans l'enceinte du centre des médias du Sommet économique à Ottawa.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Dès le bureau d'accueil passé, le sourire des hôtesses à la réception est vite oublié. Il faut tout d'abord descendre une quinzaine de marches pour atteindre cette immense salle de rédaction enfumée, bruyante, qui fonctionne 24 heures par jour, et où on a disposé 250 tables de travail équipées de plus de 500 machines à écrire, téléphones et appareils de contrôle du son et d'image pour les téléviseurs installés tout autour. Dès 7:00 le matin, les quelque 1,666 personnes accréditées pour le Sommet commencent à y déambuler, discutant des activités de la veille, lisant les journaux, étudiant l'agenda de la journée, et dans le cas des journalistes de la radio, préparant leurs interventions matinales en onde.

Une cinquantaine de pieds plus loin, c'est l'entrée de la cafétéria, une salle trop exiguë pour être vraiment confortable, mais qui a l'avantage de donner sur une petite terrasse extérieure située le long du canal Rideau. La nourriture servie 24 heures par jour, n'y est pas extraordinaire comparée au Consommé aux queues de Castor ou aux Langoustines au Pernod en coquille servis aux chefs d'Etat au Château Montebello dimanche soir. Néanmoins, la cafétéria du centre des médias demeure l'endroit le plus occupé de l'édifice particulièrement le matin et le midi. Hier midi, on y a fait la queue pendant deux heures d'affilée pour déguster... le saumon froid et les salades servis dans de petites assiettes de plastique. Hier soir, le poulet cacciatore était au menu.

La veille, le ministre Mark MacGuigan des Affaires extérieures avait servi un tout autre menu à ses collègues étrangers. Consommé Royal, Pétoncles de Digby aux fines herbes, Carré d'agneau Windsor, gauffrettes Romanoff, tout cela arrosé généreusement de Pouilly-Fuissé, de Château Haut-Brion (1973) et de Veuve Cliquot.

Les 1,666 représentants des médias accrédités au Sommet ne sont pas en droit de s'attendre à un tel traitement, et ils ne se plaignent pas. Mais l'hospitalité culinaire des Canadiens fait quand même contraste avec la qualité de la cuisine offerte par les Japonais à Tokyo et les Italiens à Venise lors des Sommets précédents. Généralement amateurs de bière, les journalistes qui couvrent ce Sommet ont accès à un bar ouvert; mais on n'y sert que de la Molson! Après tout, «La Molson c'est ce qu'on boit chez nous», dit bien la publicité de cette compagnie...

La bouffe n'est pas tout, mais elle occupe une grande partie du temps de tout ce monde, un peu prisonnier du Centre des médias dans l'attente des nouvelles en provenance de Montebello où les leaders discutent des problèmes de l'heure.

Ces nouvelles, elles parviennent sous la forme de réunions d'information données par des hauts fonctionnaires dans les salles du Château Laurier de l'autre côté de la rue, ou dans deux autres hôtels dans le cas des Américains et des Japonais. Hier, de 11:30 à 23 heures, une dizaine de réunions de ce genre ont été tenues par les représentants des pays participants au sommet.

Quelle que soit l'importance réelle des informations qui sortiront de ce sommet, les représentants des médias en place jouissent de moyens techniques assez extraordinaires pour informer le monde entier. Outre la salle de rédaction, le centre des médias dispose de tout l'arsenal nécessaire pour traiter et expédier le son et l'image du sommet. Les journalistes de la télévision ont, par exemple, une vingtaine de cabines aménagées par la société Radio-Canada pour le montage et la transmission des bandes magnétoscopiques. Les photographes peuvent faire développer tous leurs films sur place et sans frais. Ce qui n'a pas empêché les Américains et les Japonais d'installer à grands frais leurs propres salles de presse dans les hôtels qui hébergent leurs journalistes. Ce geste des Américains et des Japonais a eu ceci de bien qu'il a évité un encombrement catastrophique au centre des médias. À eux seuls, les représentants des médias américains sont 526. Les Japonais sont 107. C'est le Canada évidemment qui compte le nombre le plus important de journalistes et techniciens accrédités, soit 675. La France en a 97, l'Allemagne de l'Ouest 76, la Grande-Bretagne 62 et l'Italie 31. On compte 92 journalistes venant des autres pays du globe.

Pour recevoir tout ce monde, les organisateurs du Sommet ont engagé des polyglottes aux postes clefs. Plusieurs ressortissants japonais travaillent à la réception. Même la Banque royale, qui a jugé bon d'offrir un service bancaire au centre des médias, est en mesure de servir sa clientèle temporaire en huit langues, dont l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et le japonais.

La diversité des cultures qui s'y côtoient n'a pas empêché l'une des plus vieilles pratiques au monde: le commerce. On a vu hier un journaliste américain demander $500 pour une entrevue de cinq minutes à un réseau québécois de télévision. Après des négociations difficiles, il a réglé pour $75.00.

Dès mardi soir, la majorité des journalistes et techniciens étrangers accrédités au Sommet d'Ottawa quitteront la capitale en n'en conservant le souvenir que d'un centre des médias trop occupé, et d'une brève visite au Château de Montebello. Une minorité, plus choyée, aura participé aux réceptions privées tenues par plusieurs ministres du cabinet Trudeau, qui en ont profité pour faire un peu de publicité aux préoccupations canadiennes. C'est le cas des ministres Marc Lalonde, Jean-Luc Pépin, John Roberts, Herb Gray, et Jean Chrétien. Et un autre petit groupe de journalistes étrangers, encore plus restreint, restera plus longtemps au pays, leurs médias ayant accepté de les inscrire à un voyage dans l'Arctique et à une tournée des grands projets énergétiques canadiens, organisés par le gouvernement. Il ne s'agit pas de traitements de faveur dans ce cas; le voyage dans l'Arctique par exemple coute $2,000 à chaque participant.

Mais après trois jours de Sommet économique, le temps frais du Grand Nord canadien sera sans doute une vacance pour la plupart des participants.

L'AFFAIRE SPAAK

Un meurtre suivi d'un suicide

(Selon AFP-UPI-PC)

■ M. Fernand Spaak, chef de cabinet du président de la Commission européenne Gaston Thorn, a bien été tué d'un coup de fusil de chasse tiré par sa femme dont il vivait séparé depuis quelques mois. Quant à son épouse, elle s'est donné la mort en s'électrocutant dans sa baignoire où elle a plongé un fer à repasser préalablement branché.

Telles sont les premières conclusions de l'enquête policière menée à Bruxelles sur la mort de M. Spaak et de son épouse Anna-Maria, tous deux âgés de 57 ans.

La thèse du meutre suivi d'un suicide est d'autant plus plausible que Mme Spaak, selon les policiers, avait manifesté, «depuis un certain temps, oralement et par écrit, son intention de tuer son mari».

Les autorités, qui ont scellé les entrées de l'appartement où s'est produit le drame, ont écarté toute autre hypothèse.

L'assassinat de l'ex-premier ministre belge Paul-Henry Spaak a semé la consternation en Europe aussi bien qu'au Canada où il devait se rendre dimanche pour participer au sommet des Sept, aux côtés de M. Gaston Thorn.

Ce dernier affirmait d'ailleurs «avoir perdu un travailleur dévoué» qui, selon lui, «avait donné le meilleur de lui-même à la cause de l'Europe». M. Thorn a décrit M. Spaak comme un homme extrêmement intelligent, au dévouement sans borne et déterminé en tout.

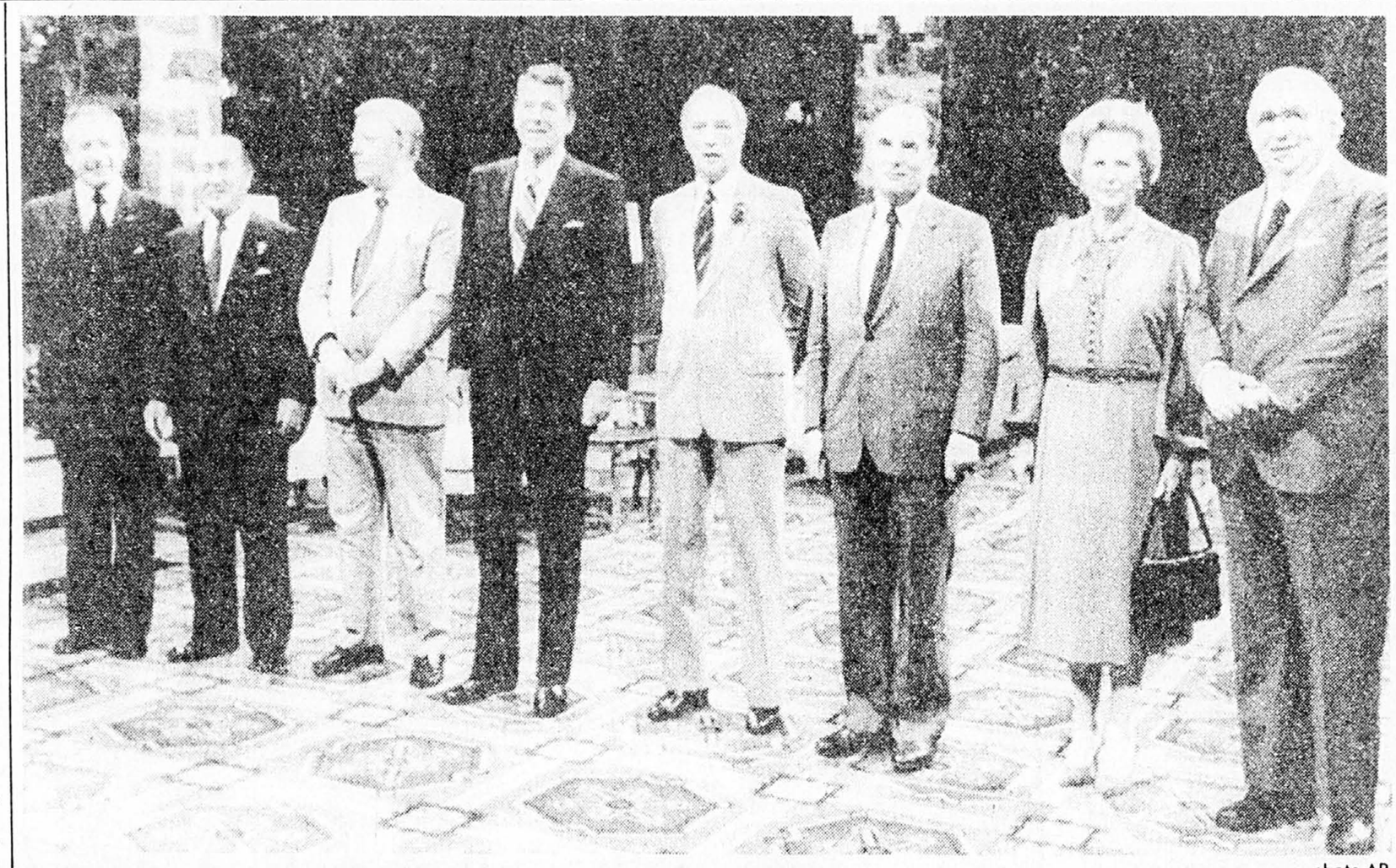

photo AP

La photo de famille à l'intérieur

Une averse a empêché que la traditionnelle photo de famille des sommets des sept soit prise comme à l'accoutumée en plein air. Les sept chefs d'Etat et de gouvernement ont dû se replier à l'intérieur et la photo a été prise dans l'une des grandes salles du château de Montebello

PLUIES ACIDES

Beaucoup d'appelés mais peu d'élus pour Roberts

■ OTTAWA (PC) — Au ministère canadien de l'Environnement on était visiblement ennuyé et soupçonneux, hier, de découvrir que seuls deux journalistes américains sont venus assister à une conférence de presse à laquelle on en attendait 120, les autres ayant sans doute préféré assister à un briefing organisé par les autorités américaines.

«C'est suspect», ont déclaré plusieurs collaborateurs de M. John Roberts, ministre fédéral de l'Environnement.

La conférence a donc eu lieu en présence de deux Américains et d'une quinzaine de journalistes canadiens, que l'on a entretenus des dangers d'une pollution de l'air provenant en grande partie des Etats-Unis.

«J'espère que les Américains ont eu une bonne raison pour convoquer une conférence de presse» au même moment, a déclaré un officiel canadien.

L'attaché de presse de la Maison-Blanche, M. David Prosperi, a déclaré que la conférence américaine devait avoir lieu un jour plus tôt.

Les officiels canadiens font cependant remarquer que la conférence américaine n'était pas prévue la semaine dernière, quand les représentants du ministère canadien de l'Environnement prenaient contact avec les journalistes américains au sujet des pluies acides.

La semaine dernière plus d'une centaine de journalistes américains ont été invités, par téléphone, à la conférence de presse canadienne.

Les autorités d'Ottawa avaient préparé à cet effet une documentation complète sur les pluies acides et un petit macaron proclamant: «Stop Acid Rain» (arrêtez les pluies acides). Dossiers et macarons ont été déposés dans les chambres d'hôtel des journalistes américains à Ottawa.

Aux quelques journalistes qui étaient venus assister à la conférence de presse canadienne, M. John Roberts a déclaré que le gouvernement canadien sollicitait «l'appui actif» des Américains pour mettre fin à la pollution qui provoque les pluies acides.

«Admettre le problème ne suffit pas», dit-il, faisant allusion de toute évidence aux récentes déclarations du président Ronald Reagan et d'autres hauts fonctionnaires qui avaient promis de coopérer avec le Canada pour résoudre le problème.

Malgré d'abondantes preuves scientifiques sur les causes des pluies acides, les Américains estiment qu'il faudrait une étude plus serrée de la question avant de passer à l'action.

Des mesures expansionnistes réclamées par les syndicats

■ Le mouvement syndical québécois, de même que divers organismes non-gouvernementaux et religieux, ont exigé hier des pays industrialisés des mesures expansionnistes pour combattre le chômage et relancer l'économie.

Par voie de communiqué, ces organisations ont également réclamé fortement une modification de l'ordre économique mondial qui laissera aux pays du tiers monde la pleine autonomie de leur développement économique accompagnée d'une aide plus considérable et sans condition de la part des pays riches.

Ces organismes, y compris notamment la CEQ, la CSN et la FTQ, profitent du sommet des Sept, à Ottawa, pour affirmer que les alternatives recherchées aux problèmes économiques des Sept le sont en ne tenant pas compte des intérêts de ceux qui font les «frais de solutions» adoptées par les pays riches.

«Les mesures appliquées par les pays riches comme solution à la crise économique reposent sur l'appauvrissement général des classes populaires et sur l'accroissement de la dépendance économique des pays du tiers monde».

EN BREF

Le français rebondit

■ Aucune langue officielle n'est reconnue pour les sommets économiques des pays industrialisés. L'usage veut toutefois que l'on emploie l'anglais pour la rédaction des communiqués provenant des débats. C'est ce qu'a révélé hier le président du sommet, M. Trudeau, qui a précisé toutefois que «chacun est libre d'utiliser la langue qu'il veut, puisqu'il y a des interprètes qui assistent aux réunions.» Le Canada étant officiellement bilingue, une traduction française officieuse des textes est également fournie aux journalistes. On sait que la question linguistique avait soulevé un incident, dimanche, lorsque le président français François Mitterrand avait rappelé que plusieurs chefs d'État s'exprimaient en français alors que tout se déroulait en anglais. Le premier ministre Giovanni Spadolini d'Italie fit même remarquer, en réponse à M. Trudeau qui disait que les connaissances linguistiques étaient partagées, que «Nous sommes au Québec, ici...» M. Trudeau se fit convaincant pour corriger, en ces mots: «Nous sommes au Canada, province de Québec», si l'on en croit un enregistrement capté par le journal *Le Droit*.

Gastronomie au sommet

■ Les chefs d'État participant au sommet d'Ottawa ont eu droit à un consommé aux queues de castor, dimanche soir, alors que leurs ministres des Affaires étrangères et des Finances ont dû se contenter d'un simple et démocratique consommé Royal. Le menu des chefs d'État, qui avait été gardé secret pour des raisons de sécurité, a été publié hier. Les chefs d'État, après le consommé, ont eu droit à des langoustines au pernod, à une selle d'agneau à la Québécoise, à des pommes de terre en mousse, à des têtes de fougère du Nouveau-Brunswick, à une salade verte vinaigrette et à diverses pâtisseries, le tout accompagné d'un Château Haut-Brion 1973 et d'un champagne Veuve Cliquot. Quant aux ministres, ils ont bouffé des pétoncles aux fines herbes de la Nouvelle-Écosse, des filets d'agneau Windsor, des tomates à la provençale, des pêches à la menthe et la salade Champlain, en plus des pâtisseries et du café. Les mêmes vins et champagnes que les chefs d'État leur furent servis.

L'hermétisme nippon

■ Les journalistes japonais sont particulièrement choyés par leur délégation, bénéficiant de plusieurs séances d'information par jour, en japonais seulement. Les journalistes qui s'intéressent à la position japonaise doivent attendre l'unique conférence de presse à leur intention donnée en soirée. Comme «prix de consolation», on leur distribue quelques brochures sur la vie du premier ministre Suzuki et des ministres qui l'accompagnent à Ottawa, ainsi qu'un résumé de la politique étrangère du Japon.

Broadbent, «security risk»

■ Le leader du Nouveau Parti démocratique canadien, M. Ed Broadbent, est-il considéré comme un «security risk» au sommet des Sept. M. Broadbent s'est vu refuser hier l'accès du château Montebello où il devait rencontrer le président français François Mietterrand. En sa qualité de vice-président de l'Internationale socialiste, et du fait de son retour récent de Bonn à une réunion de cet organisme, le chef du NPD devait en entretenir le président socialiste français, comme il l'avait fait, dimanche dernier à Ottawa, pour le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt. M. Broadbent, qui a révélé avoir été interdit d'accès à Montebello samedi et lundi, a fait savoir que sa rencontre avec M. Mitterrand se déroulerait plutôt aujourd'hui à l'hôtel Château Laurier, à Ottawa. On se souvient que les organisateurs du sommet avaient fait savoir qu'une personne n'étant pas reliée directement au sommet ne pourrait avoir accès aux lieux de la rencontre, sans aucune exception, comme pourra en témoigner M. Broadbent.

Radio-Canada diffuseur malgré tout

■ Les réseaux américains et européens de télévision utilisent les facilités et les images mises à leur disposition par la société Radio-Canada, au sommet de Montebello, malgré que les techniciens de la société d'État soit actuellement en grève. Les techniciens, en grève depuis trois mois, espéraient forcer CBC à fléchir ses positions en vue de la conférence des Sept. Pour leur part, les réseaux américains de télévision affirment que les images fournies par la direction de Radio-Canada sont généralement de bonne qualité, malgré quelques anicroches.

Automobiliste arrêté

■ La GRC a appréhendé hier un automobiliste qui a forcé l'entrée principale du Château de Montebello. La Sûreté du Québec a précisé que l'homme de 33 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, avait stoppé à l'entrée et avait demandé d'être admis. Devant le refus des policiers auxquels il ne pouvait présenter l'accréditation nécessaire, il a foncé devant lui pour être arrêté 600 pieds plus loin par une patrouille. Il a été mis immédiatement aux arrêts. L'individu n'a pas résisté et il n'était pas armé.

Télidon est partout

■ Le gouvernement fédéral profite du sommet des Sept pour faire connaître le système de télé-informatique Télidon, mis au point au Canada. Des centaines de journalistes représentant les cinq continents du monde aperçoivent ces appareils partout où ils se déplacent. Le système Télidon permet, d'un domicile, d'un bureau ou de tout endroit, de communiquer par ordinateur pour procéder à des emplettes, des opérations bancaires, etc. Plusieurs autres systèmes du genre, moins sophistiqués toutefois, ont également été mis au point aux États-Unis, en France et en Angleterre.

Record du marathon orchestral battu

■ TOKYO (AFP) — Un orchestre de jazz japonais a joué sans discontinuer pendant cent heures et cinq minutes, battant le record du marathon orchestral (100 heures et trois minutes) qui figure dans le «livre des records» de Guiness, apprend-on à Tokyo.

Le «Hanamogera Band», composé de onze musiciens et dirigé par Tamori, un artiste de jazz connu, a affirmé avoir ainsi battu le record détenu en mai 1977 par un orchestre du Maryland, aux Etats-Unis.

Premier droit de réplique télévisé

■ OAKLAND (AFP) — Un désaccord entre la chaine de télévision américaine «ABC» et la compagnie d'électricité «Kaiser Aluminum and Chemical» est à l'origine du premier droit de réponse télévisé, une innovation aux Etats-Unis, a-t-on appris à Oakland (Californie).

Dans son magazine hebdomadaire d'enquête et d'informations «20 - 20», la chaine «ABC» avait mis en cause la qualité des installations électriques pour habitations que produit la «Kaiser Aluminum».

Ces installations, affirmait-elle, risquaient de provoquer des incendies et la compagnie était accusée de dissimuler ce danger à ses clients.

La réplique

«Kaiser Aluminum» avait répliqué en accusant «ABC» de «procès télévisé» et avait exigé de pouvoir réfuter ces allégations sur les ondes.

Après des négociations de plus d'un an, la chaine de télévision a proposé à la «Kaiser Aluminum» de présenter sa version des faits dans un nouveau programme intitulé «Point de vue».

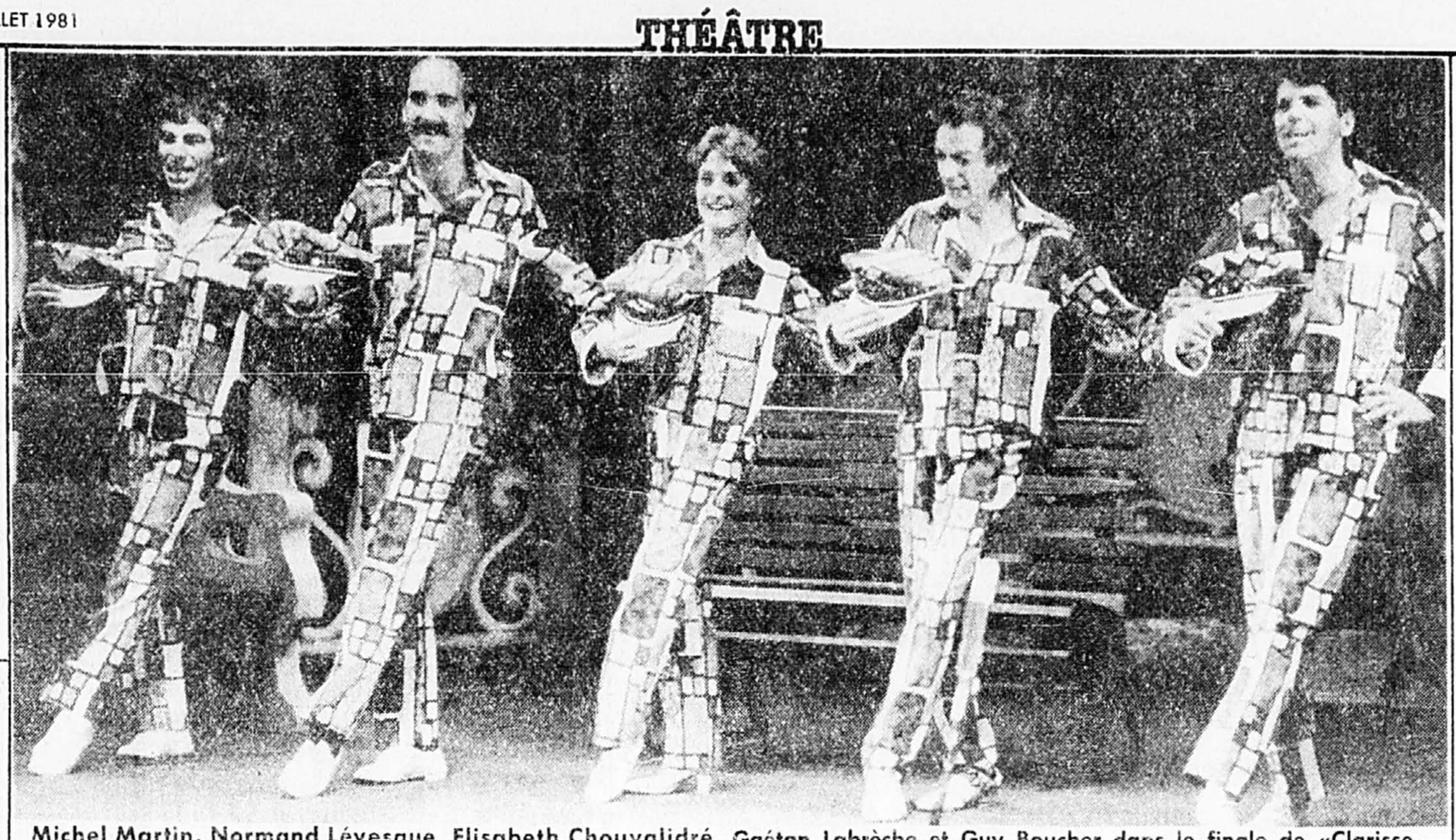

Michel Martin, Normand Lévesque, Elisabeth Chouvalidré, Gaétan Labrèche et Guy Boucher dans le finale de «Clarisse, Alexandre, Virginie et... tous les autres» au Théâtre d'été de Marieville.

AU THÉÂTRE DE MARIEVILLE

Si le livret avait du bon sens!

Clarisse, Alexandre, Virgile et... tous les autres. Livret et paroles des chansons de Bernadette Morin. Musique et direction musicale d'Yvan Landry. Chorégraphie de Michel Martin. Décor et costumes de Denis Sperdouklis. Eclairages de Pierre Bertrand. Avec Elisabeth Chouvalidré (Clarisse), Gaétan Labreche (Alexandre), Guy Boucher (Stéphane), Normand Lévesque (Virgile) et Michel Martin (Mythos). Production du Théâtre d'été de Marieville. A l'affiche jusqu'au 5 septembre.

MARTIAL DASSYLVA

■ Pour leur troisième saison au Théâtre d'été de Marieville, Richard Martin, Roger Lussier et Jean Sylvestre ont décidé de marcher sur les brisées du Théâtre de Marjolaine et de se lancer dans le domaine de la comédie musicale. La gageure est de taille en cette dure période de difficultés économiques: même pratiquée sur une modeste échelle, la comédie musicale est toujours un genre de divertissement dispendieux.

Dans le cas de *Clarisse, Alexandre, Virgile et... tous les autres*, pas de doute possible, nous sommes bien en présence d'une comédie musicale: une belle petite ouverture fabriquée à partir des bouts de différentes musiques de la production précède une série de solis et de duos placés entre quelques numéros de chorégraphie, le tout sur et autour d'un livret qui se veut signifiant et cohérent.

Je me trompe beaucoup, mais j'ai l'impression que *Clarisse, Alexandre...* a été écrit très rapidement. Je ne m'explique pas autrement qu'on se soit résigné à travailler sur un livret aussi tarabiscoté et aussi échevelé, dont le point de départ repose une fois de plus sur le manque d'inspiration d'un auteur dramatique. C'est devenu monnaie courante dans le théâtre d'été que de voir de ces plumitifs en panne sèche sur une oeuvre de commande, mais ce n'est sûrement pas une raison pour les en sauver avec des histoires à dormir debout.

Notre auteur s'en sort en jouant sur deux tableaux, celui de son quotidien et celui d'un univers fictif dans lequel on le voit se déguiser en vieille comtesse russe et approcher une agence matrimoniale pour qu'on lui dégotte quatre belles petites femmes à la mesure de ses quatre grands fils, tous plus putatifs les uns que les autres.

En plus de se travestir en douairière, Gaétan Labrèche aura donc l'occasion de se métamorphoser en thanatologue (embaumeur), psychiatre, fonctionnaire au stationnement et en punk drogué. Elisabeth Chouvalidré, sa collaboratrice de toujours, changera, pour sa part, au moins cinq fois de peau (et surtout de perruque), puisqu'en plus d'être la petite secrétaire dévouée elle sera les quatre fiancées possibles de nos faux héritiers russes.

On sort non seulement tout mêlé mais encore un peu beaucoup désabusé de cette salade (russe) abracadabrante dont les rebondissements comiques reposent presque entièrement sur le travestissement, donc, en pratique, sur des changements de costumes et des faux imbroglios. La formule a tellement servi qu'elle risque de jouer de mauvais tours à tous ceux qui sont tentés d'y trop facilement recourir.

C'est un peu ce qui se produit pour *Clarisse, Alexandre...* Avec un tel livret, on ne peut espérer un miracle; tout au plus, peut-on essayer de sauver les meubles, d'autant plus que la musique plutôt sage et conventionnelle (avec le rhtyme qu'il faut au bon moment, tango ici, autre chose là) n'apporte rien de vraiment original au reste de la production.

Chapeau donc à Gaétan Labrèche et à Elisabeth Chouvalidré pour certaines compositions amusantes qu'ils nous ménagent, de même qu'à Normand Lévesque pour son interprétation du rôle de Virgile; chapeau également à Richard Martin pour être parvenu à faire tenir ensemble la musique d'Yvan Landry et le livret décidément bien pauvre de Bernadette Morin, agrémenté du reste à l'occasion de chansons dont les paroles ont une certaine consistance. Et un petit coup de casquette à Michel Martin pour ses chorégraphies et à Denis Sperdouklis pour ses décors et ses costumes, mais sûrement pas ceux du finale (en noir et blanc, ça va, mais en couleurs, c'est tout simplement... laid).

L'Homme de fer autorisé en Pologne

■ VARSOVIE (AP) — Selon des responsables polonais, «L'Homme de fer» serait autorisé et projeté en Pologne à partir du 27 juillet prochain.

Ce film d'Andrzej Wajda évoque les grandes grèves du mois d'août 1980 à Gdansk et sur la Baltique. Il a obtenu la Palme d'or du dernier Festival de Cannes mais n'a jamais pu être exploité dans des conditions normales jusqu'ici en Pologne.

Selon ces sources, aucun obstacle ne subsisterait plus à sa diffusion dans toutes les villes polonaises. On ignore cependant si des séquences ont été coupées ou non. Les censeurs polonais avaient en effet émis de sérieuses objections à certaines séquences montrant la police en action lors des émeutes de 1970 à Gdansk.

Grève de la faim contre les impôts

■ NICOSIE (AFP) — M. Jean Mentonis, un acteur de théâtre âgé d'une quarantaine d'années, poursuit depuis cinq jours à Nicosie une grève de la faim pour protester contre la lourde taxation des spectacles par l'Etat.

Il y a quelques mois, M. Mentonis avait été reçu en audience par le Président de la République, M. Spyros Kyprianou, qui lui avait donné l'assurance que cette question serait étudiée.

À Chypre, tous les spectacles — théâtre compris — versent une taxe de 25 pour cent de leurs recettes.

Le comédien, qui possède un théâtre privé dans la capitale, fait sa grève de la faim assis sur la Place de la Liberté, dans le centre de Nicosie, où le président Kyprianou devait tenir hier soir un meeting populaire.

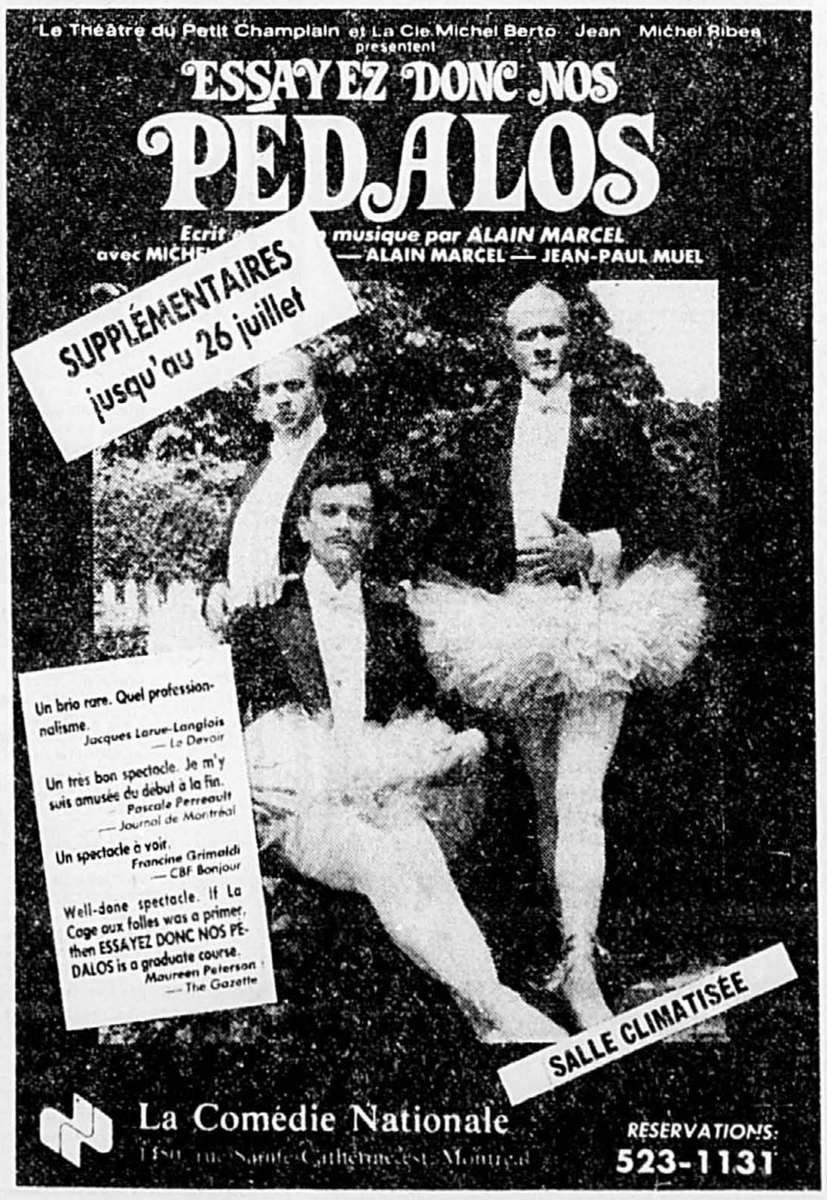

PREMIÈRES HAUSSES DEPUIS SON OUVERTURE

Le Musée des beaux-arts majore certains tarifs

À la suite d'une décision du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal, certains des tarifs d'entrée au Musée seront majorés à compter du 2 juillet de la manière suivante: Etudiants à plein temps de plus de 16 ans avec carte d'identité: 75 cents; Adultes: $2; Famille (parents avec leurs enfants): maximum de $4.

Les catégories suivantes demeurent inchangées: pour les Amis du Musée, personnes de 65 ans et plus, personnes handicapées et enfants de moins de 12 ans l'entrée est gratuite tandis que les étudiants de 12 à 16 ans doivent débourser 50 cents.

En annonçant cette hausse, la première depuis la réouverture du Musée en 1975, le directeur M. Jean Trudel a expliqué qu'il était devenu nécessaire de poser un tel geste.

«Compte tenu de l'augmentation du prix des services qu'il rend au public, il a fallu majorer les droits d'entrée afin qu'ils correspondent mieux aux dépenses que le Musée doit assumer.»

Soulignons qu'il devient toujours plus avantageux de devenir membre du Musée.

En plus de l'entrée gratuite en tout temps, les Amis du Musée bénéficient de nombreux avantages, dont un abonnement gratuit à «Collage» (le bulletin mensuel du Musée), des invitations aux vernissages, une remise de 10% sur les achats à la Boutique du Musée et des remises sur les spectacles organisés par le Musée.

Les tarifs d'abonnement annuel sont les suivants: Étudiants à temps plein de moins de 25 ans: $10; Adultes: $20 et Famille: $30.

NOTEZ BIEN

La rubrique «Quoi faire aujourd'hui» et les programmes des spectacles (films, pièces de théâtre, variétés, concerts) paraissent maintenant dans notre cahier des sports de format tabloïd.

PALACE 6
POUR VOTRE AGRÉMENT...
Vous pouvez entrer au Palace 6 par la rue Ste-Catherine ou par la rue Cathcart.

Indiana Jones — le nouveau héros des créateurs de Jaws et Star Wars.
RAIDERS of the LOST ARK 14 ANS
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20.

ROGER MOORE JOUE JAMES BOND 007 dans POUR TOUS
FOR YOUR EYES ONLY United Artists
CLAREMONT: sem.: 7:00, 9:20. DORVAL: sem.: 7:20, 9:40. GREENFIELD: sem.: 7:00, 9:15. LAVAL: sem.: 7:00, 9:20. PALACE 1: 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40. PALACE 2: 1:20, 3:40, 6:00, 8:20. PALACE 5: 1:40, 4:00, 6:20, 8:40. PALACE 6: 12:30, 2:50, 5:10, 7:30, 9:50. VERSAILLES: sem.: 6:40, 8:55. CINÉ-PARC DOLLARD: ouverture à 7:30, radio AM requis.
PALACE 598 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL — LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-7395 — DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442 PLUS au Ciné-parc: «ROADIE» couleurs

SUPERMAN II POUR TOUS
KENT, GREENFIELD et LAVAL: sem.: 7:00, 9:15. DORVAL: sem.: 7:15, 9:35. LOEWS 2: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:35. LOEWS 3: 1:00, 3:30, 6:00, 8:30. CINÉ-PARC DOLLARD: ouverture à 7:30, radio AM requis.
LOEWS 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129 — KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586 — Cinéparc DOLLARD 4 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS au Ciné-parc: «OH! GOD, BOOK II»

MEL BROOKS' HISTORY OF THE WORLD PART I 14 ANS
PVM 1: 12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:35, 9:30. PVM 2: 1:20, 3:15, 5:10, 7:05, 9:00. LA CITE: 7:30, 9:30. SNOWDON: 7:20, 9:20.
PLACE VILLE MARIE 866-2544
SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322 — LaCité 3 1575 AV. DU PARC 844-2820

BLAKE EDWARDS S.O.B. 14 ANS
LOEWS: 12:35, 2:45, 4:55, 7:05, 9:20. LE CINEMA: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. FAIRVIEW: 7:00, 9:10. Ciné-Parc Dollard: ouverture à 7:30, radio AM requis.
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL — LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-7477
Cinéparc DOLLARD 3 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442 — FAIRVIEW 1 TRANS CAN. S. 52 697-8095
PLUS au Ciné-parc: «BLACK SUNDAY» couleurs

Les dragons étaient réels! DRAGONSLAYER POUR TOUS
PALACE 4 608 STE-CATHERINE O. 866-6991 McGILL 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Walt Disney Productions' TOUT NOUVEAU! The Fox and the Hound POUR TOUS
TECHNICOLOR
Festival d'animation! Once Upon A Mouse
AVENUE et VAN HORNE: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. FAIRVIEW: 12:30, 2:35, 4:40, 6:45, 8:50.
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243 — FAIRVIEW 2 TRANS CAN. S. 52 697-8095

Vous ne pourriez avoir plus de plaisir pour votre argent! 14 ANS
arthur
Dudley Moore Liza Minnelli
YORK: 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:25. LA CITÉ 1: 7:15, 9:15. LA CITÉ 2: 7:30, 9:30. DORVAL: 7:00, 9:00. CINÉ-PARC DOLLARD: ouverture à 7:30, radio AM requis.
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 — LaCité 2575 AV. DU PARC 844-2820
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586 — Cinéparc DOLLARD 1 TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS au Ciné-parc: «JUST TELL ME WHAT YOU WANT» couleurs

2 FILMS ÉMOUVANTS DE DIANE KURYS!
Frédérique avait 15 ans. Anne 10... 14 ANS
Diabolo Menthe
Un film de DIANE KURYS
2e FILM «COCKTAIL MOLOTOV» couleurs
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O. 866-3856
«DIABOLO» 2:30, 6:10, 9:55. «COCKTAIL» 12:40, 4:20, 8:00.

14 ANS
L'HOMME ELEPHANT
PARISIEN: 12:20, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35. LAVAL: sem.: 6:30, 8:40.
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O. 866-3856 — LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

POUR TOUS
L'amour est la seule chose au monde qui vaut tout ce que vous possédez...
Gabrielle
VINCENT VAN PATTEN · CLAIRE PIMPARE
LES BRONZÉS FONT DU SKI
CHATEAU: 12:55, 4:20, 7:45. VERSAILLES: 6:05, 7:50.
CHATEAU 2 ST-DENIS ST-BELANGER 271-1103 — VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

MARCELLO DANON présente 14 ANS
LA CAGE AUX FOLLES II
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O. 866-3856
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20

18 ANS
IL VOUS FAUT VOIR CE FILM REMARQUABLE!» —After Dark
un film de NICOLAS ROEG
ENQUÊTE SUR UNE PASSION
(BAD TIMING/A SENSUAL OBSESSION)
ELYSÉE 1 35 MILTON 842-6053 — Sem.: 7:00, 9:15.

LA GUERRE DES BOUTONS POUR TOUS
YVES ROBERT
LOUIS PERGAUD
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053 — Sem.: 6:05, 8:00, 9:55.

Dans un univers affamé d'énergie, aucun secret n'est plus précieux que celui de... 14 ANS
LA FORMULE
GEORGE C. SCOTT
MARLON BRANDO — MARTHE KELLER
v.f. de 'THE FORMULA'
Plus! 2e GRAND FILM en Couleur LE CONVOI
avec KRIS KRISTOFFERSON · ALI MacGRAW
PARISIEN: 1:10, 5:20, 7:25. GREENFIELD: sem.: 7:10. LAVAL: sem.: 7:25. VERSAILLES: sem.: 7:05.
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O. 866-3856 — LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL. 671-6129 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980
POUR TOUS
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
réalisation ALAIN RESNAIS scénario JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O. 866-3856
12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35.

LE MYSTÈRE DU TRIANGLE DES BERMUDES 14 ANS
— plus 2e grand film —
CYCLONE
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3175
«CYCLONE» 12:30, 3:55, 7:20. «MYSTÈRE» 2:05, 5:30, 9:00.

18 ANS
La FAMEUSE série de livres fait maintenant l'objet d'un film EXCITANT!
Gérard de Villiers PRÉSENTE SON FILM BRIGADE MONDAINE
JOURNAL D'UNE HOTESSE DE L'AIR
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
CHATEAU: 12:55, 4:20, 7:45. VERSAILLES: 6:05, 7:50.

Le CHOC des TITANS 14 ANS
2e FILM «SECRET DE LA BANQUISE»
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
«CHOC» 12:45, 4:50, 9:05. «SECRET» 2:50, 7:05.

THÉATRE PONT-CHATEAU
coteau-du-lac PRÉSENTE
ATTENTION AU GOUTTE
comédie de BEN STAUER
traduction et adaptation mise en scene de YVAN CANUEL
SYLVIE BEAUREGARD — LUCILE PAPINEAU
ALAIN MONTPETIT — YVAN CANUEL
Jusqu'au 5 septembre
EN VENTE: Librairie Boyer Ltée, Valleyfield; Pharmacie Gauthier, St-Zotique; Ameublement Dorion, Dorion; ou théâtre 1-514-456-3224. Prix de groupes 30 personnes et plus
à Coteau-du-Lac, sortie 17 de l'autoroute 20 ouest

18 YRS Adults
3 SHADES of FLESH
In COLOR
PLUS 2nd EROTIC HIT!
Dès 12h
EVE

AVIS IMPORTANT
* OZZY OSBOURNE *
À TOUS LES DÉTENTEURS DE BILLETS
Le spectacle prévu le 31 juillet a été remis au mardi 28 juillet
Les billets achetés pour le 31 seront valides pour le 28 juillet. Les détenteurs ne pouvant pas assister au spectacle du 28 doivent se faire rembourser immédiatement.
IL RESTE ENCORE QUELQUES BONS BILLETS.
Aux guichets du théâtre Saint-Denis et à tous les comptoirs Ticketron
28 JUILLET — 20h30 — THÉATRE SAINT-DENIS

...mais monsieur, je ne vous connais pas!
LA RONDE DU PLAISIR
CARESSES INAVOUABLES
PAPINEAU 1 SEAUCLAIR MET ROYAL 527-8535 — Dès 12h
OMÉGA LONGUEUIL

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
YOUNG, WILD AND WONDERFUL
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
GUY MASONIQUE TEL 931-7911
SALLES CLIMATISÉES
NOUVEAU PROGRAMME 3 FESTIVAL FILMS
AGE D'OR TOUJOURS $1.00
pussycat 4015 ST-LAURENT 845-5215
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Champlain #1 524-1685 · Jean-Talon 725-7000 · Brossard #3 465-5906 · Odéon #1 Laval 687-5207 · aussi Rex St-Jérôme
Odéon #2 655-0692 · Sortie (St-Bruno) 98 Laval #4 622-5555 · Vaudreuil #1 455-5154 · St-Jérôme #1 436-4773
Un film de Walt Disney — LE TROU NOIR — 2e film Un cosmonaute chez le Roi Arthur — POUR TOUS
Berri #1 (Dolby) 288-2115 · Crémazie 388-4210
aussi aux Ciné-Parcs: Laval #2 622-5555 · St-Mathieu 659-3445
LES GUERRIERS DE LA FORMULE I — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Mercier 255-6224 · Villeray 388-5577
aussi aux Ciné-Parcs: Boucherville #1 655-5515 · Châteauguay #1 691-1310 · St-Jérôme #2 436-4773
DEUX SUPER COWBOYS — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Berri #3 288-2115 · Longueuil #1 679-7451 · Verdun 768-2092
aussi aux Ciné-Parcs: Odéon #1 655-0692 · Sortie (St-Bruno) 98 Châteauguay #2 691-1310 · Laval #1 622-5555
Terrence Hill dans UN DRÔLE DE FLIC — plus 2e film à chaque ciné — POUR TOUS
Champlain #2 524-1685
aussi aux Ciné-Parcs: Boucherville #2 655-5515 · Laval #3 622-5555
Georges Hamilton dans ZORRO, THE GAY BLADE — POUR TOUS
Plaza Alexis Nihon #1 935-4246 · Brossard #1 465-5906 · Odéon #2 Laval 687-5207
2e film au ciné-parc seulement: SCAVENGER HUNT
Châteauguay #3 691-1310
ESCAPE FROM NEW-YORK — 14 ANS
Plaza Alexis Nihon #2 935-4246 · Bonaventure #2 861-2725
2e film au ciné-parc seulement: THE PRIZE FIGHTER
Vaudreuil #2 455-5154
L'ÉTRANGER, LE 8e PASSAGER — 14 ANS — plus 2e film au Longueuil #2 seulement
Berri #5 288-2115 · Longueuil #2 679-7451
Un film de Walt Disney — LES ARISTOCHATS — POUR TOUS
2e film UN CANDIDAT AU POIL
Dauphin #1 727-6060 · Berri #4 288-2115 · Aussi Capitol St-Jean
Un film de François Truffaut — LE DERNIER MÉTRO — POUR TOUS
Dauphin #2 721-6060 · Berri #2 288-2115
THE CANNONBALL RUN — POUR TOUS
Plaza Alexis Nihon #3 931-3313 · Côte-des-Neiges #1 735-5528 · Brossard #2 465-5906
Bill Murray dans STRIPES — 14 ANS
Decarie #1 341-3190 · Bonaventure #1 861-2725
THE FOUR SEASONS — POUR TOUS
Decarie #2 341-3190
sur semaine 7:00 - 9:05
THE GREAT MUPPET CAPER — POUR TOUS
Place du Canada 861-4595 · Côte-des-Neiges #2 735-5528
Les films Mutuels présentent CALIGULA — 18 ANS
version originale anglaise
aucun laissez-passer ou carte de l'âge d'or accepté
admission générale $7.00
Cinéma de Paris 875-1882
sur semaine 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
Dim. à Jeu.: Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs!

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20h00

BOXE

Finale des Gants Dorés Intermédiaires, classe ouverte et novice. (7e de 8). Commentateur: Jean-Paul Chartrand. Analyste: Marcel Lavigne. En vedette: Sylvain Thibault (Hull), Léo Blain (Laflèche) et Tony Boulineau (Georges-Vernot).

20 26 09h00

SOUPIRS ET VARIATIONS

Basée sur le thème des animaux, cette série a pour but d'enseigner la musique aux jeunes par le biais de l'histoire et de l'expression corporelle. Cette semaine on tente de savoir pourquoi Camille St-Saens a écrit son carnaval des animaux.

Au cours du premier volet de «La ruée vers l'art», Elizabeth Chouvalidzé reçoit Réjean Lefrançois (notre photo). Il nous parle de la pièce «Boeing Boeing» présentée au théâtre de l'Ile Charron, à deux minutes du Tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine.
À voir au canal 29 (Arts et Spectacles) à 09h00, 15h00 et 21h00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

11:00 À LA RECHERCHE DE NOS ANCÊTRES — Une émission d'information sur nos aïeux, nos origines avec des spécialistes.
12:00 PATIN À ROULETTES — Championnat Provincial de patin à roulettes. Elémentaire (filles). Part.: Chantal Geoffroy, Sonia Bouthiette, Sylvie Marion.
12:30 INTER-CROSSE — Tournoi Pee-Wee de crosse intérieure. Du Centre Pierre Charbonneau. Pointe-aux-Trembles vs Longueuil.
14:00 COUPE UBER — Tournoi International de badminton. Du club de racketball de Bourgneuf à Québec.
15:26 COMMUNIQUÉS
15:30 LES JEUX RÉCRÉATIFS — Cette émission vous est présentée par la fédération et vous renseigne sur les différents aspects des jeux de société. Cette semaine le scrabble.
16:00 BOWLING PRO-QUÉBEC — Grosses quilles. Part.: Gaétane Breton, Armandine Mercier, Suzanne Gosselin, Mado Thomas, Charlotte Dorval, Jeanne Côté.
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation de la course du dimanche.
18:00 LE MONDE DES COURSES — Le monde des courses sous harnais.
18:30 HANDBALL — Finale collégiale AA du Peps de l'université de Laval. Sherbrooke vs Ste-Foy (masc.).
19:56 COMMUNIQUÉS
20:00 BOXE — Voir encadré.
21:57 COMMUNIQUÉS
22:00 MODÈLES RÉDUITS — Un hobby à connaître. Un passe-temps de milliers de Québécois.
23:00 TENNIS DE TABLES — Tournoi provincial organisé par les meilleurs pongistes. Alex Polissois vs Alain Bourbonnais.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation de la course du dimanche.

«COURS»

09:00 DANSE II — Rock and roll: base, passe de la femme (base tournée).
10:00 LA BEAUTÉ SELON EDITH SEREI — Invitée: Mme Louise Therrien, esthéticienne professionnelle. Elles discutent ensemble du métier fascinant d'esthéticienne.
10:30 iNFORM'AUTO — L'École de contrôle de dérapage BP. Explication des cours donnés par l'École et s'adressant aux conducteurs ayant plus de 2 ans d'expérience.
11:00 SOINS ET SANTÉ — ORTHOPÉDIE: Invités: Dr H. Helmy du Montreal Children Hospital, Dr A. Hadjipavlou du Jewish Hospital et Dr P. Dubravick du Reddy Memorial Hospital.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

10:00 MADEMOISELLE CLEF DE SOL — Présentation des petites notes. Chant canon. Danse «Le bastinglo».
11:00 DESSINS ANIMÉS — Pilis — Le grand-père de Merlin. Le cheval de bois. La pince à linge.
11:15 DESSINS ANIMÉS — Gustave
11:30 CLIN D'OEIL — Oncle Pierre nous renseigne sur l'élan d'Amérique. Les jeunes naturalistes «La taxidermie».
12:00 1.2.3.4. — Voir 07h00
12:15 MILLES ET UNE IMAGES — Voir 07h15
12:30 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN — Voir 07h30
13:00 JOUONS ENSEMBLE — Jeux d'animation pour enfants de l'élémentaire. Peinture: la ferme.
13:15 DESSINS ANIMÉS — Les oursons
13:30 1.2.3.4. — Voir 07h00
13:45 FAIS DODO — L'oncle Pierre raconte une histoire d'un petit écureuil et d'un petit faon.
14:00 LA CLE DES CHAMPS — Voir 08h00
14:30 DESSINS ANIMÉS — Pierre
14:45 DESSINS ANIMÉS — Les oursons
15:00 ENFANTS DU THÉÂTRE — Les enfants s'expriment à partir des thèmes suivants: Objets et bruits, le bruiteur, le vendeur, le commercial.
15:30 CLIN D'OEIL — Oncle Pierre nous renseigne sur l'élan d'Amérique. Les jeunes naturalistes «La taxidermie».
16:00 TONTON ROCKY — 1ère et 2e années: Chansons composées. Exposition de peinture. Exposition de sculpture (arts plastiques).
16:30 LES ORALIENS
17:00 GRENIER SOUS LA MER — Les habitants des coraux.
17:30 CHÂTEAU DES MAGES — Tour de magie.
18:00 MODÈLES RÉDUITS — Inv.: Alain Bauchard. Il nous raconte comment il est devenu instructeur en pilotage d'avions téléguidés au Club modeliste de Sainte-Foy.
19:00 BRICOLINE
19:15 LE PETIT DÉTECTIVE
19:30 DESSINS ANIMÉS — Musti — Le petit canard. À la montagne. Musti construit un pont.
19:45 AU PAYS DES MERVEILLES — Kebekio et Cendrillon
20:00 JOUONS ENSEMBLE — Voir 13h00
20:15 1.2.3.4. — Voir 07h00
20:30 FAIS DODO — Voir 13h45

* ENTRE 09h00 ET 17h00 LES ÉMISSIONS DE SPORTS SONT PRÉSENTÉES AU 31 SEULEMENT

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 25 — 20h00

LOISIR-ÉTÉ

Cynthia Dubois et Michel Bissonnette reçoivent cette semaine des représentants de la Fédération des Associations Musicales du Québec, du tourisme étudiant, et des instructeurs en sauvetage. Tout ce beau monde nous informe sur les possibilités de vacances qui s'offrent à tous. En reprise mercredi midi, jeudi à minuit, samedi à 04h00 et à 19h00 et dimanche à 19h00 et à minuit.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9 — 17h00

QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE

LE TEST ALIMENTAIRE: hamburger, Big Mac, Pick Nick, Wendy's et Harvey's.
CHRONIQUE BANQUE: le dépôt à terme avec Jean Bazinet.
CHRONIQUE MÉTRO: le lecteur optique avec Noël Vinet. Dossier «JOUETS».
Invitée: Doris Laneuville de l'ACQ.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

COMPLÉTÉ PAR DES RENCONTRES MINISTÉRIELLES

Lévesque et Mitterrand tiennent un mini-sommet ce soir à Ottawa

■ OTTAWA (AFP) — Le président de la République française, M. François Mitterrand, et le premier ministre québécois, M. René Lévesque, s'entretiendront pendant une heure, demain soir, à l'ambassade de France à Ottawa.

Cette première entrevue entre MM. Mitterrand et Lévesque, préparée avec toute la minutie qu'imposent les sensibilités diplomatiques canadiennes dès qu'il s'agit des rapports franco - québécois, sera doublée d'un entretien de M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, avec M. Claude Morin, ministre québécois des Affaires intergouvernementales.

Une troisième rencontre parallèle franco-québécoise pourrait réunir MM. Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finances, et son homologue québécois Bernard Landry, ministre d'Etat au développement, mais elle n'a pas encore été confirmée.

téléphoto UPI
François Mitterrand

photo Pierre McCann,
René Lévesque

L'entretien Mitterrand-Lévesque prend d'autant plus d'importance aux yeux des Québécois qu'il va se produire, quoique en territoire français, et non québécois, à un moment où, après le départ de M. Giscard d'Estaing, un certain «flou» plane encore sur les nouveaux rapports Paris-Québec.

Certes M. Morin, lors d'un récent voyage à Paris, avait été rassuré quant à la continuité qui présiderait aux relations entre la France et la province à majorité francophone du Canada.

Mais M. Cheysson a aussi déclaré que la France ne ferait rien pour gêner le Canada dans ses relations avec sa province francophone, lors de la visite effectuée par M. Trudeau à Paris avant le sommet d'Ottawa.

Selon des indications recueillies de bonnes sources, l'entretien portera non seulement sur la poursuite de la coopération bilatérale (commerce, recherche, développement, éducation), mais également sur une éventuelle participation québécoise — à définir — au plan français de développement économique intérimaire, ainsi qu'à des projets de coopération de pays tiers avec, par exemple, le Mexique.

M. Lévesque, notent les observateurs, veut profiter de cette occasion pour sensibiliser personnellement le président français aux conséquences qu'auraient pour la communauté francophone québécoise, le rapatriement, demandé par M. Trudeau, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et l'adjonction à ce texte d'une charte des droits, rédigée par le gouvernement fédéral canadien.

La gauche française

M. Lévesque est tenu pour juger favorable la concordance entre l'avènement de la gauche en France, après 23 ans de traversée du désert, et le maintien du Parti québécois à la tête du gouvernement de la Belle province.

Aux yeux des Québécois, un bon contact personnel entre les deux hommes serait propice à la coopération franco-québécoise dans bien des domaines.

Il est assuré, d'ores et déjà, que les ministres français et québécois vont multiplier les voyages de part et d'autre de l'Atlantique dès les tout prochains mois. Mais on ne prévoit pas que M. Pierre Mauroy, premier ministre français, vienne au Québec, comme le veulent les accords Paris-Québec, avant la fin de l'année, voire le début de 1982.

Blâmant Duhaime et Ryan, la SSJBM veut que Québec reprenne tout le Labrador

■ (D'après PC) — Le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal (SSJBM), M. Gilles Rhéaume, s'en est pris, hier, à la position du chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, dans le dossier du Labrador et dans laquelle il préconise une négociation globale du Québec avec Terre-Neuve, incluant la réouverture de l'accord Hydro-Québec-Brinco de 1966.

De plus, le président de la SSJMB se dit surpris de constater qu'au lendemain de la déclaration du chef libéral, le ministre québécois Yves Duhaime ait repris la même position au cours d'une entrevue.

Selon M. Rhéaume, de telles propositions constituent, dans le dossier du Labrador, «des positions de trahison des intérêts fondamentaux du peuple québécois qui s'est fait amputer d'un cinquième de son territoire par la décision de 1927 du Comité judiciaire du Conseil privé de Londres».

M. Rhéaume croit sincèrement, compte tenu du projet de corridor fédéral soumis par le ministre Marc Lalonde «qui constitue une violation du territoire québécois», que le moment est venu pour le Québec de réaffirmer ses droits sur tout le territoire québécois du Labrador.

Profitant de la présence du premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Marguerite Tatcher, au Sommet économique d'Ottawa, la SSJBM a aussi rappelé les enjeux du débat constitutionnel en affirmant «qu'il n'était pas moralement permis au Parlement de Londres d'accepter un changement unilatéral, qui viole d'une façon flagrante les droits des provinces, et particulièrement ceux du Québec».

LES ÉLECTIONS DANS JOLIETTE

En attendant l'indépendance, Jacques Trudeau prépare sa campagne au NPD-Québec

■ JOLIETTE — Jacques Trudeau, un universitaire chômeur, diplômé en sciences politiques, sera de nouveau candidat pour le Nouveau parti démocratique, le 17 août prochain lors de l'élection partielle dans la circonscription de Joliette.

ANDRÉ PÉPIN

Souverainiste dans l'âme, Trudeau rêve au jour où le Québec sera indépendant. En attendant, il veut s'assurer un emploi stable en tentant d'améliorer sa performance dans une élection fédérale pour enfin avoir la chance de devenir le président de l'aile provinciale du NPD au cours des prochains mois.

M. Trudeau a expliqué à LA PRESSE qu'il avait quitté le Parti Québécois en 1976 parce que les convictions souverainistes de cette formation se diluaient: «J'ai alors pensé que ma place pour défendre les intérêts du Québec se trouvait au sein du NPD.»

Selon lui, M. Broadbent n'a pas raison d'appuyer le premier ministre Trudeau dans son projet de rapatriement unilatéral de la constitution. Jacques Trudeau n'espère d'ailleurs pas la venue de son chef dans la circonscription de Joliette. Il admet toutefois que le président provincial, M. Jean-Denis Lavigne fera campagne à ses côtés au début du mois d'août. «Cette année, j'espère pouvoir compter sur une somme de $1,500 pour faire campagne, ce qui constituerait une nette amélioration comparativement aux autres élections, alors que je ne touchais que $200.»

En 1979, il a obtenu 1500 votes, et en 1980, 2335, ce qui lui fait dire qu'une meilleure performance pourrait lui procurer un travail à temps plein au sein du parti. Jacques Trudeau, un citoyen de Crabtree, se souvient de l'époque où Roch LaSalle, son adversaire conservateur, lui enseignait le hockey et le baseball. «J'ai maintenant le goût de me mesurer à lui en politique et je peux affirmer être un aussi bon nationaliste que lui.»

Au moment où Jacques Trudeau lançait hier sa campagne, deux autres politiciens se permettaient un temps de repos au terrain de golf à Saint-Ligori de Joliette: Roch LaSalle rencontrait son monde sur les verts, tandis que le député péquiste de Joliette-Montcalm, M. Chevrette, profitait de ses vacances estivales au même endroit.

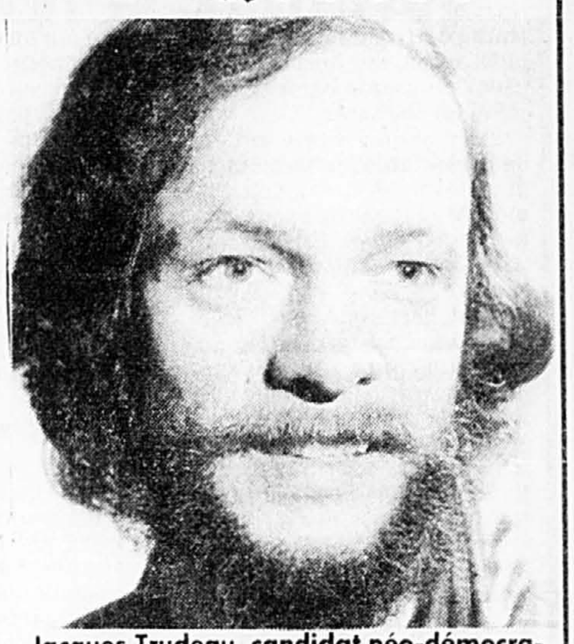

Jacques Trudeau, candidat néo-démocrate aux partielles de joliette.

SELON LE CONSEIL DE PRESSE

«Le Droit» a bien traité les partis

■ QUÉBEC (PC) — Le quotidien *Le Droit d'Ottawa-Hull* a traité avec équité les principaux partis politiques lors de la publication d'informations pendant la dernière campagne électorale québécoise.

C'est ce qu'affirme le Conseil de presse qui rejette de la sorte une plainte d'un citoyen d'Aylmer, M. Jacques Dupont, contre la façon dont *Le Droit* a «couvert» la campagne électorale au regard de l'espace accordée aux partis en lice.

M. Dupont cite l'édition du 16 mars 1981 «qui a mis exagérément en valeur, à la page une, le Parti libéral et son chef Claude Ryan au détriment des autres formations politiques qui ne trouvaient pas la place qui leur était due».

Pour sa part, M. Jean-Robert Bélanger, éditeur et directeur général du journal, a expliqué qu'il était normal que *Le Droit* fasse la manchette du 16 mars sur l'ouverture de la campagne de M. Ryan à Lachute. Il était tout aussi normal que la manchette de l'édition du 26 mars revienne «aux gros canons du PQ» à l'occasion de leur passage dans l'Outaouais, a ajouté M. Bélanger en rejetant le bien-fondé de la plainte.

Le Conseil de presse donne raison au directeur général du quotidien en soumettant qu'on ne peut juger de la valeur d'un journal par le contenu d'une seule édition mais en examinant l'ensemble de la couverture d'un événement.

Après étude du comportement du *Droit* pendant la campagne électorale, le Conseil de presse juge que le journal a traité sur un même pied les formations politiques en présence et rejette donc la requête du plaignant.

«La Voix gaspésienne»

L'éditorialiste Gilles Gagné, de *La Voix gaspésienne*, n'a pas outrepassé les limites de sa liberté rédactionnelle en donnant son point de vue sur une escarmouche entre la police et des manifestants lors de la journée internationale des femmes, le 8 mars.

Le Conseil de presse rejetait ainsi une demande de blâme contre le journaliste déposée par M. Hugues Saint-Pierre, président de l'Association des enseignants du Cégep de Matane.

EN BREF

La nouvelle droite

■ Des activistes de diverses organisations, dont celles qui combattent l'avortement et l'homosexualité, se sont réunis à Toronto, au cours du week-end, pour fonder la Coalition de la nouvelle droite. Parmi les 300 personnes présentes, on pouvait en remarquer plusieurs qui, au dernier congrès du Parti conservateur, ont tenté de déposer le leader Joe Clark. Le député conservateur Tom Versen, président du comité de révision du leadership de M. Clark, a annoncé que des sections de la coalition vont être établies à Calgary, Hamilton et dans l'île de Vancouver. «Je crois que dans six mois, a-t-il dit, nous allons devenir une association vraiment nationale.» M. Jack Douglas, directeur de la politique de PC Metro, a déclaré par ailleurs que tout membre du Ku Klux Klan qui essaierait de s'infiltrer dans la coalition serait renvoyé. M. Howard Phillips, directeur du Conservative Caucus de Washington, a déclaré: «De même qu'il existe une Internationale socialiste, je crois que nous devrions travailler à bâtir une Internationale de la liberté».

L'exemple aborigène

■ Les autres Canadiens pourraient prendre des leçons des Métis et des Indiens sans statut en voyant comment ils s'y prennent pour participer à la conception d'une nouvelle constitution, dit le chef d'un groupe d'aborigènes de l'Ontario. M. Duke Redbird, président de l'Association des Métis et des Indiens sans statut de l'Ontario, a déclaré qu'alors que les autres Canadiens s'en remettent à une élite isolée, «seuls les autochtones donnent à leur peuple la chance d'exprimer leurs vues sur cette question incroyablement importante. On devrait procéder ainsi dans tout le pays si l'on veut vraiment une constitution qui reflète la personnalité canadienne.» L'Association projette des consultations sur les droits des autochtones au moyen de questionnaires, de séances d'études, de colloques, etc., durant sa grande assemblée annuelle qui dure jusqu'au 27 juillet.

L'ACDI au Népal

■ L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournira au cours des trois prochaines années $12.3 millions au Népal pour l'expansion de ses régions rurales les plus pauvres. L'ACDI entend stimuler l'autosuffisance économique et le progrès social dans cette région que les Nations Unies classent parmi les plus démunies. L'aide au Népal, de moins de $1 million au début des années 1970, atteint maintenant en moyenne environ $7 millions par année.

Pas de Guantanamo en Haïti

■ Le Comité Solidarité-Haïti lance un appel pressant à tous les Haïtiens et amis du peuple haïtien pour protester contre le projet de cession, par le gouvernement de Port-au-Prince, du Môle Saint-Nicolas aux États-Unis pour que ceux-ci y aménagent une base militaire, en remplacement de celle de Guantanamo, à Cuba, dont le bail arrive à terme dans quelques années. Le comité souligne que le principe de la cession serait déjà acquis et que même si dans le contrat écrit, il ne sera pas fait mention d'argent, des pots-de-vin frisant le million de dollars seraient convoités par les intermédiaires haïtiens qui négocient l'entente. De plus, le marché lui-même serait «de l'ordre de $300 millions, voire $600 millions», affirme le comité dans un communiqué publié à Montréal.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

De quoi fabriquer 742,560 «joints»

■ La police de la CUM, à la suite d'une enquête de trois mois, a annoncé la saisie, hier de 663 livres de marijuana. De quoi fabriquer 742,560 «joints» qui auraient pu être vendus près de $2.25 millions aux usagers de la rue. La marchandise, qui proviendrait du Mexique, a été découverte dans une maison de Saint-Jude-sur-le-Richelieu. Six personnes ont comparu en Cour criminelle de Saint-Hyacinthe, hier, sous diverses accusations relatives au trafic de cannabis. Il s'agit de Claude Duhamel, 38 ans, son frère Guy, 26 ans, Denis Royer, 28 ans, tous trois connus des policiers, et de Robert Desabrais, 37 ans, Christiane Morin, 31 ans, ainsi que son ami de coeur Serge Baril, 33 ans. Décrit comme le «gestionnaire» de l'important stock saisi, ce dernier était apparemment à remettre 141 livres de marijuana à deux des suspects lorsque les policiers de la CUM sont intervenus, vendredi. S'ils n'ont pu définir avec précision encore la filière d'approvisionnement du réseau, les agents Richard Leroux et Claude Lambert, de la section des stupéfiants de la police de la CUM, n'en croient pas moins que la drogue, par le biais des petits revendeurs, était destinée au marché montréalais.

½ prix !

Seyantes tenues de nuit chez Simpsons

Elles sont mignonnes à croquer! Ravissantes tenues de nuit, fraîches comme une brise d'été, en polyester/coton sans souci. Seulement quatre modèles de notre imposante sélection de marques réputées sont représentés. Choix de motifs et teintes pastel de rose pâle, bleu ou jaune. P, M, G. Tous les modèles non offerts dans toutes les tailles et couleurs.

Prix ord. Simpsons $13 à $30

6.49 à 14.99

Rayon 326, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456 789 0

Simpsons MD

LES VOYAGES Treasure Tours INC.

ON SAIT MAINTENANT QUI CHOISIR POUR LA FLORIDE

Vols nolisés ABC directs de Dorval à

FT. LAUDERDALE

Départs de fin de semaine pour 1 à 4 semaines avec voiture en option.

Adulte **209 $** Enfant **169 $**

Votre meilleure aubaine du mois d'août.

Jour de départ	Dates des départs	ALLER			RETOUR		
		N° du vol	Départ	Arrivée	N° du vol	Départ	Arrivée
Samedi	1er août au 29 août	ND4742	07 h 00	10 h 30	ND4752	11 h 30	14 h 45
Dimanche	2 août au 30 août	ND4502	07 h 45	11 h 15	ND4512	12 h 15	15 h 30

Votre vol comprend:

- Voyage aller-retour par Boeing 737 de Nordair;
- Repas et consommations gratuits en cours de vol;
- Selon votre choix, le retour après 1, 2, 3 ou 4 semaines;
- Franchise de bagages de 30 kg (66 lb).

Aubaine Nordair U-Drive Millage illimité

Chevette 2 portes climatisée ou modèle équivalent **69 $** par semaine

Cette offre vous est faite en exclusivité comme passager de Nordair, par Alamo Rent-a-Car. Pour vous en prévaloir, vous devez prendre des dispositions auprès de votre agent de voyages au moment de faire vos réservations.

CONDITIONS

Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ. Le séjour minimum est d'une semaine de la date de départ. Le séjour maximum est de quatre semaines de la date de départ. Les changements de réservations faits entre 14 et 7 jours avant la date de départ seront sujets à des frais d'administration de 30$. Pour une somme supplémentaire de 20$ par adulte, vous pouvez réserver jusqu'à 7 jours avant le départ. Taxes canadienne et américaine d'aéroport non incluses.

Consultez la brochure Été/Automne 1981 des Voyages Treasure Tours afin de connaître les conditions.

Détenteur d'un permis du Québec

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.